Vol 12 # 42 • Du 24 au 30 mai 2019
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ
JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

DES EMPLOYÉS DU MCI FONT LA GRÈVE !



Voir page 3

Les grévistes ont également profité pour dénoncer le ministre du Commerce et de l'Industrie Ronel Gilles qui aurait utilisé des ressources du ministère au profit des membres de son parti INITE

GRACIA DELVA LE DOS AU MUR!



Voir page 3

Le président de la commission Sécurité et Justice du Sénat de la République, Jean Renel Sénatus a révélé que le chanteur du groupe Mass Konpa le sénateur Gracia Delva entretenait des relations avec le chef de gang Arnel Joseph allant du 15 janvier au 1er mars 2019



1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

Quelle mare aux crabes!

Par Berthony Dupont

Il est vraiment opportun de démystifier d'une façon rigoureuse la trahison de la classe politique du pays. C'est un fait, les acteurs actuels ont donné maintes preuves de confusion, d'absence d'organisation et de synchronisation ; ils sombrent dans le ridicule voire dans un manque sérieux d'intérêts quant aux aspirations populaires dans l'action entreprise.

A qui profite cette trahison à la cause sacrée d'un peuple déterminé à se débarrasser de l'emprise d'une mise sous tutelle qui a déjà trop longtemps duré ?

N'est-ce pas le néant logique qui se perpétue puisque le mouvement d'opposition à l'instar du régime en place se retrouvent l'un et l'autre dans un même panier comme des crabes éprouvant chacun de sérieuses facilités à s'entendre et à fonctionner au lieu de s'entredéchirer. Cependant, le point culminant c'est que l'opposition n'est pas maitresse de sa politique, elle dépend du pouvoir et vice versa. Deux groupes rivaux, mais ni l'un ni l'autre ne peuvent consacrer leur énergie à la défense de leurs intérêts propres, car au bout du tunnel dans lequel ils se sont engagés, aucun d'entre les deux ne peut apporter, ni voir un rayon de lumière.

Leur politique hypocrite et erronée montre clairement que les deux coalisent avec l'impérialisme pour s'auto-affaiblir, ils se condamnent eux-mêmes. Tandis que le pouvoir mercenaire n'a rien et ne peut aussi rien donner, l'opposition elle-même ne peut rien offrir d'alternative, autre que de réagir aux faiblesses, bêtises ou faux pas du gouvernement mais sans avoir la capacité et la faculté d'en tirer profit à son avantage.

En dépit des manifestations anti-gouvernementales, les rapports entre les deux restent sereins et se maintiennent toujours malgré tout au beau fixe. Aucun des deux n'a de réponse aux problèmes structurels que confrontent le pays et plus particulièrement les masses défavorisées ; sauf de les induire davantage dans les bras du très puissant ennemi qui continue ses manœuvres qui ne vont pas cesser d'autant que ses complots ne connaitront pas de répit.

C'est dans ce contexte également qu'il nous faut comprendre le phénomène des bandes armées qui gagne du terrain et tout le monde en parle dans le pays. L'opposition et le gouvernement ne savent à quel saint se vouer ; ce sont là sans doute des malheurs qui les affectent ; mais là où le bât blesse, c'est qu'ils ne peuvent rien y apporter pour remédier aux ravages du banditisme qui n'est pas tombé du ciel, mais qui est bien préparée par une force occulte bien précise.

Ni le pouvoir ni l'opposition ne sont ébranlés par le phénomène du banditisme qu'ils ne parviennent pas à contrôler. Déjà on qualifie ce mouvement comme une armée de guerre prête à sortir de ses casernes jour après jour et graduellement le banditisme gagne du respect si ce n'est de l'admiration de la classe politique cynique, cette débandade provoqua une prise de conscience dans le mal qui les conduisit au-delà de leurs objectifs initiaux.

C'est le combat des crabes dans une mare !

En réalité, il y a plusieurs clichés ou contrevérités qu'il convient de rejeter. En effet, et pour être clair, précisons que le banditisme est un produit du système capitaliste, d'une certaine inégalité sociale qui ne cesse d'appauvrir les peuples en leur dérobant leurs richesses. Le meilleur remède prescrit à un pays otage des puissances impérialistes est la pilule de la déstabilisation pour le tenir dans une constante instabilité.

Tous les vrais patriotes haïtiens doivent donc lutter résolument contre ces crabes qui ne fonctionnent qu'à la faveur des complots des forces impérialistes et de ses agents. Ils resteront les serviles et zélés serviteurs de ceux qui les ont mis dans la mare et deviendront un danger permanent pour l'autodétermination authentique du peuple.

Par conséquent, il est du devoir de tout haïtien d'idéologie révolutionnaire de condamner avec véhémence ce comportement de crabes qui s'assemblent car se ressemblant, autrement c'est s'avouer vaincu d'avance.

Des employés du MCI font la grève !



Le ministre du commerce et de l'industrie Dr. Ronel Gilles



Grève au ministère du commerce et de l'industrie



Certaines revendications des employés



Par Marie Laurette Numa

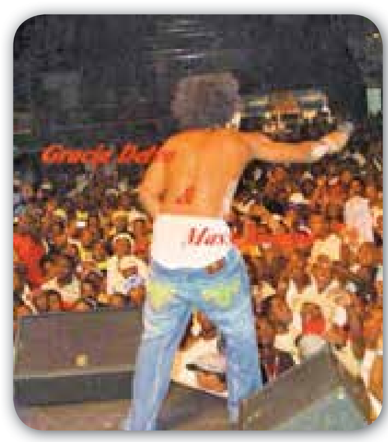
Le lundi 22 avril 2019, les employés et les contractuels du Ministère du commerce et de l'industrie (MCI) situé au champ-de-mars ont lancé à la surprise de plus d'un un grand mouvement de grève pour exiger le paiement de plusieurs mois d'arriérés de salaire, la disponibilité de la carte de débit pour tous et le retrait des lettres de pension imposées à certains employés.

Tous les bureaux départementaux du MCI ont été handicapés par cette grève et selon certains membres du Syndicat des employés du Ministère du commerce et de l'industrie (SEMCI) « si les autorités concernées ne prennent pas en considération les revendications des employés, la grève continue jusqu'à la satisfaction totale des revendications »

Les grévistes ont également profité pour dénoncer le titulaire dudit ministère Ronel Gilles qui aurait utilisé des ressources du MCI au profit des membres de son parti INITE, en octroyant des bons de carburants aux parlementaires du son parti ont-ils fait savoir.

Ils ont souligné que Gilles dispose d'un cabinet pléthorique de 24 membres et chacun d'eux gagne régulièrement une fortune par mois soit 220 000 gourdes. Les employés du MCI rejoignent dans leur lutte ceux du Ministère de la Planification qui depuis deux semaines tiennent une protestation en bonne et due forme contre l'actuel titulaire dudit ministère. Les manifestants ont fait catégoriquement appel à l'Unité de lutte contre la corruption l'ULCC pour diligenter un audit contre l'administration du ministre Ronel Gilles.

Gracia Delva le dos au mur!



Le chanteur du groupe Mass Konpa l'honorable sénateur Gracia Delva

Par Isabelle L. Papillon

Comme le refrain d'une chanson, dans tous les salons on fredonne que le président de la commission Sécurité et Justice du Sénat de la République, Jean Renel Sénatus a révélé que le chanteur du groupe Mass Konpa Gracia Delva entretenait des relations avec le chef de gang Arnel Joseph. Delva est cet individu-là qui grâce à la débandade politique du pays se trouve à jouir du titre d'honorable sénateur de l'Artibonite, sous la bannière du parti AAA de Youri Latortue !

Mais avec qui devrait-il avoir contact, si ce n'est avec un autre de son acabit et il n'est pas le seul, il y en a beaucoup d'autres au parlement qui ont été ainsi propulsé ou imposé. Il ne suffit pas de mettre cet individu le dos au mur, mais le parti politique qu'il représentait au Sénat devrait être le premier à être questionné pour savoir si ce parti n'est pas un repaire de mercenaires et de bandits de grand chemin. Le fait même que Gracia est un honorable sénateur est un affront à la moralité, un acte d'irrespect de ce que représente la Nation haïtienne.

Ainsi même le premier ministre nommé qui a tout dernièrement baptisé le gang criminel d'Arnel d'une armée de guérilleros devrait également être questionné. Ne sont-ils pas les promoteurs de ces chenapans en les mettant sur un piédestal ?

Dans cette perspective, selon la presse en ligne LOOP : « *Arnel Joseph le chef de gang de Village de Dieu, qui sème le trouble dans l'Artibonite serait prêt à rendre ses armes à feu et favoriser le retour de la paix dans le département, à certaines conditions, entre autres : exécution de projets d'adduction d'eau potable, d'infrastructures routières, agricoles et d'électrification* ». Arnel n'est-il pas ainsi devenu un dirigeant politique au même titre du bandit légal Michel Martelly devenu président de la république, de l'ex-député et actuellement sénateur Gracia Delva et du Premier ministre Lapin.

Et que dire du juge d'instruction Brédy Fabien qui a rendu une ordonnance de « non-lieu » « déchargeant » le citoyen Jovenel Moïse de l'inculpation de blanchiment des avoirs ? On est carrément et rondement dans un club de bandits où on se connaît et où on s'échange des faveurs. Il faut s'attendre à ce que bientôt les tribunaux annoncent qu'il n'y a pas matière à poursuivre les pétrocaribéens. La boucle sera ainsi bouclée pour tous les membres du club PHTK. Et vive la justice haïtienne !

La classe politique haïtienne a créé son propre monstre pour combattre la classe ouvrière haïtienne, pour la tenir dans la peur, se réservant de la sorte de faire la pluie et le beau temps. Ainsi, aux prochaines échéances de magouilles électorales, elles pourront imposer les leurs, c'est-à-dire d'autres bandits.

Gary Bodeau : dilapidateur patenté des deniers publics

Par Peter Ronald Berlus

Vòlè Leta se pa vòlè
Pwovèb Ayisyen

Avec le pouvoir de l'écriture, l'on peut tout dire pendant qu'on peut contribuer à faire des propositions salutaires dans la cadre de la gestion des choses de la cité. Et l'ambivalence de ce même médium vous donne la possibilité de déranger et d'arranger les uns et les autres simultanément. Mais, ce qui est certain, on ne peut pas nécessairement se servir de cette plume pour changer les faits ni au bénéfice de ses alliés qu'on veut défendre ni au détriment de ses ennemis qu'on veut détruire.

Il arrive que depuis un certain temps, tous ceux et toutes celles qui se respectent éprouvent de profonds sentiments de nausée et d'écœurement à chaque fois que le nom de cet énergumène à la connotation répugnante résonne dans leur tympan. "Gary Bodeau" le nom de ce sous-homme est désormais célèbre. Il occupe tous les esprits, mais de façon dramatiquement négative. Tant que Gary Bodeau sera aussi puissant à la Chambre basse, il sera disposé à consentir toutes les basses manœuvres pour empêcher que son mécène Laurent Salvador Gagòt réponde par devant la justice de l'absence de transparence dans la construction de ses 25 stades.

Du haut de la politique purement politicienne qu'il est en train de mener en tant que président de la chambre basse, et en tant que fin expert dans l'art de la bassesse, Gary Bodeau depuis un certain temps est devenu maitre dans les basses manœuvres dans les couloirs ténébreux de la corruption à grande échelle. Si chambre basse il existe encore, ce n'est pas de la faute de Gary Bodeau. Car cette institution naguère prestigieuse, s'apparente depuis la 50èmelégislature beaucoup plus à une véritable caverne d'Ali Baba où les voleurs, au grand jour, affichent qu'ils existent seulement par et pour leur ventre et leur bas-ventre.



Le président de la chambre basse, le député Gary Bodeau

Fort de ces constats dont l'évidence crève les pupilles du monde entier à la faveur des réseaux sociaux, l'on peut appeler Gary n'importe comment, ou n'importe quoi sauf un député digne de ce nom. Nous pesons sur ces mots et nous les assumons pleinement. Est député digne de ce nom, celui qui non seulement représente valablement les membres de sa circonscription qui ont placé leur confiance en lui, mais qui est hors de tout soupçon de corruption ou d'autres trafiques illicites.

Et, pour mériter de l'estime de ses mandants, le parlementaire conséquent se doit de travailler pour le bien être de sa communauté en votant des lois et en ratifiant accords et conventions qui leur seront salutaires, et non pour ses poches et ses proches. Pire encore, ce représentant du peuple doit consentir tous les sacrifices, même inimaginables, pour se garder de se métamorphoser en un vulgaire sous-fifre d'une large frange de la soi-disant bourgeoisie de revendeurs de déchets importés des Etats-Unis et de trafiquants de toutes sortes.

En dépit du fait qu'ils sont désagréablement répugnants, nous devons admettre que ces nantis et ces méprisables contrebandiers sont très habiles dans l'art de faire fortune sur les tonnes de détritus et ce au détriment des intérêts supérieurs de la nation. Voilà que ces émanations de pirates sans foi ni loi font tout pour étendre la pandémie de la corruption jusqu'aux confins du pays. En ce sens les éléments répugnants de cette oligarchie de mercenaires internationaux ne sont utiles au pays que dans le cadre de la propagation de la corruption et de l'injustice jusque dans chaque commission au parlement.

Députés, depitye

Est député, celui qui détient la légitimité populaire l'habilitant à défendre avec véhémence l'indépendance et la souveraineté du pays. Dans cet ordre d'idées, nous pouvons facilement faire référence à nos compatriotes d'antan en l'occurrence Charlemagne Péralte, Benoit Batraville, Rosalvo Bobo pour ne citer que ceux là. Est député, celui qui s'est élevé au plus haut niveau de conscience citoyenne, qui cultive un profond respect pour sa dignité.

Dans ce cas précis, peut-on accorder le bénéfice du doute à quelqu'un qui a commis l'irrémissible escobarderie de flatter Gary Bodeau en le qualifiant de citoyen conséquent. Deux fois questeur à

suite à la page(16)

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce des époux Dupner CLEMENT, la femme née Alexandra JEAN pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés ; le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Jean Joseph Donald CADET pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Guy Augustin, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi trois avril deux mille dix neuf en présence de Me Paul Wesley, Substitut commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens Thélémaque, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Pour expédition conforme collationné

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre Michelle NOEL à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce de Max DUGUE, d'avec Michelle NOEL pour injures graves et publiques. Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés ; le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Jean Emmanuel ZEPHYR, Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du treize juin deux mille dix-huit en présence de Me Vana MANE, av, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du greffier MEJean Claude NOVEMBRE.
Il est ordonné...
En foi de quoi ...
Signé : L'Officier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi sur les conclusions conformes du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience. Admet en conséquence le divorce de la dame Blostherlin TOUT-PUISSANT, femme née Raymonde PORCENAT d'avec son époux le sieur Blostherlin TOUT-PUISSANT pour injures graves et publiques aux torts exclusifs de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Croix-des-Missions de transcrire sur les registres destinés à cet effet le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; compense les dépens. En raison de la qualité des parties. Commet l'huissier Mathieu DAUPHIN de ce tribunal pour la signification de ce présent jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous Dieudonné Hilaire, Juge en audience ordinaire, civile et publique de divorce du lundi vingt-cinq (25) février deux mille dix neuf (2019) en présence de Mes Edler Guillaune et Eddy DERICE, Substituts commissaires du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du greffier Adrien DANIEL.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Ainsi signé : Me Dieudonné Hilaire, juge et Adrien Daniel greffier
Pour expédition conforme collationné

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur d'avec son épouse née Marie Mathilde TULIS pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal Gabriel de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Annie Fignolé, Juge en audience civile et publique et ordinaire du jeudi vingt-huit janvier en présence de Me Jean Rolex Merove, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart Tassy, greffier du siège.
Il est ordonné, etc
En foi de quoi etc
Me Patrick LOLO, av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce de la dame née Marie Carmel DANIEL d'avec son époux le sieur Ricken STANICLASSE pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Pétion-Ville de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal Gabriel de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Annie Fignolé, Juge en audience civile et publique et ordinaire du jeudi quatorze mars deux mille dix-neuf en présence de Me Jean Rolex Merove, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart Tassy, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Ainsi signé : Annie FLGNOLE et Mozart TASSY
Pour expédition conforme collationné

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré conformément à la loi et sur les conclusions du Ministère Public, accueille l'action en divorce intentée par le sieur Wilbert AUGUSTE pour être régulière en la forme ; en se déclarant compétent maintient le défaut accordé à l'audience vingt-cinq (25) janvier deux mille dix neuf contre la dame Tasimène DOR pour défaut de comparaitre et quant au fond d'une part rejette les motifs d'abandon du toit conjugal et d'incompatibilité de caractère soulevé par le requérant pour défaut de fondement légal et d'autre part admet et prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre le sieur Wilbert AUGUSTE et de la dame Tasimène DOR pour injures graves et publiques ; ordonne qu'un extrait du dispositif dudit jugement soit, à la diligence du requérant transcrit sur les registres à ce destinés de l'Officier de l'état civil de la Section Nord de Port-au-Prince après que toutes les formalités légales auront été remplies ; compense les dépens en raison de la qualité des parties ; commet enfin l'huissier Vilneret GABRIEL pour la signification de ce présent jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Widner THEANO, juge en audience publique et civile en ses attributions de divorce, ce vendredi vingt-deux (22) février deux mille dix-neuf, en présence de Me Michelle CRHISTOPHE faisant office du ministère public, avec l'assistance du sieur Joseph Jean Josué, notre greffier.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Pour expédition conforme collationné
JOSEPH Jean Josué, greffier

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conformes du Ministère public, le Tribunal maintient le défaut et octroyé à la barre contre la partie défenderesse, admet le divorce des époux la dame Maxi Brunie Rose Landie d'avec son époux le sieur Vagner LOUIS, prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux existant entre aux pour injures graves et publiques aux torts de l'époux par application des articles 197, 217, 223, et suivants : articles 1, 2, 3 de la loi 6 juin 1968 l'article 13 du décret du 08 octobre 1982 ; ordonne à l'officier d'état civil de la Croix-des-Bouquets de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Ordonne madame Maxi Brunie Rose Landie LOUIS, femme née Maxi Brunie Rose Landie de reprendre son nom de jeune fille ; Commet Taléus LOUIS de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Sully L. GESMA, Juge en audience civile ordinaire et publique du lundi 18 mars 2019 en présence de Me Jean Claude JEAN ANTOINE, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Me Luenas ETIENNE, greffier.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action du demandeur, le sieur Guy Alex ANDRE, en la forme; maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vendredi premier février deux mille dix-neuf contre la dame Yadley DENESTANT; admet le divorce pour injures graves et publiques fait prévus à l'article 217 du code civil haïtien; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, aux torts exclusif de l'épouse; ordonne à l'Officier de l'état civil de la Section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages intérêts envers les tiers; compenses les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier Johnny Jean pour la signification du présent jugement.
Rendu de nous, Marie Rosie Degand Nicolas, Juge
Rendu de nous, Marie Rosie Degand Nicolas, Juge au Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, en audience civile publique et ordinaire du vendredi cinq avril deux mille dix-neuf, en présence du Substitut Commissaire du Gouvernement, Me Jean Rolex MEROVE, faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance de Me Jean Serge Duvert, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissier sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civils d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du Juge et du Greffier susdits
Ainsi signée : Marie Rosie Degand Nicolas et Jean Serge Duvert.
Pour copie conforme et collationnée
Le greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action du demandeur, le sieur Jean Wesley SYBRUN, en la forme; maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vendredi premier mars deux mille dix-neuf contre la dame née Marie Françoise ASMATH; admet en conséquence le divorce des époux Jean Wesley SYBRUN contre son épouse la dame née Marie Françoise ASMATH, pour injures graves et publiques fait prévus à l'article 217 du code civil haïtien; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, aux torts exclusif de l'épouse ; ordonne à l'Officier de l'état civil de Pétion-Ville, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages intérêts envers les tiers; compenses les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement.
Rendu de nous, Marie Rosie Degand Nicolas, Juge au Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, en audience civile publique et ordinaire du vendredi premier mars deux mille dix-neuf, en présence du Substitut du Commissaire du Gouvernement, Me Roger Simplice, faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance de Me Jean Serge Duvert, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissier sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civils d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du Juge et du Greffier susdits.
Ainsi signée : Marie Rosie Degand Nicolas et Jean Serge Duvert.
Pour copie conforme et collationnée
Le greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action du demandeur, le sieur Jackson JOSEPH, en la forme; maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vendredi vingt-cinq janvier deux mille dix-neuf contre la dame Joanna PIERR-LOUIS; admet en conséquence le divorce du sieur Jackson JOSEPH d'avec son épouse Joanna JOSEPH, pour injures graves et publiques fait prévus à l'article 217 du code civil haïtien; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, aux torts exclusif de l'épouse ; ordonne à l'Officier de l'état civil de Port-au-Prince, Section Sud, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages intérêts envers les tiers; compenses les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement.
Rendu de nous, Marie Rosie Degand Nicolas, Juge au Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, en audience civile publique et ordinaire du vendredi premier février deux mille dix-neuf, en présence du Substitut du Commissaire du Gouvernement, Me Roger Simplice, faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance de Me Jean Serge Duvert, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissier sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civils d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du Juge et du Greffier susdits.
Ainsi signée : Marie Rosie Degand Nicolas et Jean Serge Duvert.
Pour copie conforme et collationnée
Le greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi, maintient le défaut octroyé à l'audience du vendredi 8 juin 2018 contre la dame Sherline CLERVIL ; ordonne son expulsion de la maison occupée ; accorde sur ce chef l'exécution provisoire sans caution de la présente sentence ; condamne la citée aux frais et dépens de la procédure ; commet l'huissier Jean Robert NICOLAC de ce Tribunal pour la signification de la présente sentence.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Emmanuel Joassaint, en audience publique du 3 aout 2018 avec l'assistance de la dame Marie Michelle Paul Alexis, greffière.
Il est ordonné à tous huissier sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civils d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du Juge et du Greffier susdits
Me Louis Antoine Roobenst, av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Alfred FAUSTIN, d'avec son épouse née Niagara Davina JEAN-LOUIS pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés ; le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Johhny Jean pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Guy Augustin, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi trois avril deux mille dix neuf en présence de Me Paul Wesley, Substitut commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens Thélémaque, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Pour expédition conforme collationné

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse et ses avocats à l'audience précitée pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur WALTER DORVIL d'avec son épouse née MARIE GUERDA LAFLIPPE pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal Gabriel de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Annie Fignolé, Juge en audience civile et publique et ordinaire du jeudi sept mars deux mille dix-neuf en présence de Me Jean Rolex Merove, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart Tassy, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Ainsi signé : Annie FIGNOLE et Mozart TASSY
Pour expédition conforme collationnée
Le Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Paul CIVIL, d'avec son épouse née Milta MERISE pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés ; le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Johnny Jean pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Guy Augustin, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi treize février deux mille dix neuf en présence de Me Paul Wesley, Substitut commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens Thélémaque, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Pour expédition conforme collationné

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur et ses avocats à l'audience précitée pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Paul NOEL née Gesmaine JULIS d'avec son époux le sieur Paul NOEL pour injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal Gabriel de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Annie Fignolé, Juge en audience civile et publique et ordinaire du jeudi sept mars deux mille dix-neuf en présence de Me Jean Rolex Merove, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart Tassy, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Ainsi signé : Annie FLGNOLE et Mozart TASSY
Pour expédition conforme collationné

Rigoisée, ceinturonnée, fouettée, frappée

Par Fanfan la Tulipe

De partout au pays montent les clameurs, les récriminations, les cris de frustration, de colère qu'on en a assez d'un gouvernement, d'une gouvernance, d'un État dont les responsables n'ont cure de la bonne marche du pays et se fichent comme d'une guigne de la misère atroce qui sévit presque à tous les niveaux de la nation, particulièrement à propos des catégories défavorisées, marginalisées, déshumanisées. Il est évident, criant, qu'à tous les échelons : président, madan prezidan, ministres, secrétaires d'État, directeur de cabinet, secrétaire général de la présidence, conseillers, ti sousou, gwo sousou, parlementaires, employés publics, c'est le hâte-toi-de-t'emplir-les-poches, rien d'autre.

Plusieurs instances, à titre individuel ou institutionnel, laïc ou religieux, ont tiré la sonnette d'alarme. Elles ne savent plus à quel saint se vouer, à qui s'adresser pour qu'un frein soit mis à la fureur des flots de corruption, de laisser-aller, et surtout d'insécurité entretenue à dessein par des gangs dont on dit qu'ils sont ou bien « contrôlés » par tel potentat politique ou bien « affiliés » à tel autre *gwo zouzoun* bien enraciné dans les terres corrompues du pouvoir, ou bien même guidés par la présidence *li menm menm*.

Les Églises qui, d'habitude, s'accordent bien ou même sont de mèche avec tous les pouvoirs (sauf exception) ont jugé bon de faire paraître en février dernier un « carillon d'alarme » dans lequel ils se sont constitués les porte-parole des masses appauvries, de la société civile (elle-même plutôt timorée, *kazwèl*) pour stigmatiser la conduite révoltante, immorale des dirigeants, des membres du **pouvoir exécutif et du pouvoir législatif;** par ce biais, elles ont fini par lancer un cri d'alarme aux leaders (incompétents, *dyòl fobo*) de l'opposition et porter tout ce monde de gens inutiles à suivre une voie morale qui s'accorde avec les préceptes du Nazaréen.

Les prélats ont courageusement parlé de « nouvelle crise sans précédent en intensité et en complexité [qui] montre clairement un ras-le-bol de la majorité de la population haïtienne contre un système injuste… des foules immenses en colère grossissant à un rythme accéléré et prêtes à aller jusqu'au bout pour le renversement d'un système désuet … le spectre d'une crise humanitaire et même d'un bain de sang se rapproche surtout après le discours du président Jovenel Moïse qui est loin d'atténuer la situation selon plus d'un… ».

Cette *rigoisée* politico-morale a été administrée à travers un communiqué conjoint des Églises épiscopale, protestante et catholique romaine en date du 15 février 2019 et signé par Mgr. Zaché Duracin, Évêque de l'Eglise épiscopale anglicane; Pasteur Sylvain Exantus, Évêque de l'Église protestante et Mgr. Max Leroy Mésidor, Archevêque de l'Église catholique. C'est dommage que le secteur vaudou n'ait pas été invité à rejoindre ceux-là qui dorment *nan pye kabann Jezi*. Pour reprendre Manno Charlemgne : « *se lavi ki mal pataje* ».

Quelques jours plus tôt, la Conférence épiscopale d'Haïti avait publié un communiqué « au peuple de Dieu et aux hommes et aux femmes de bonne volonté […] *pour vous dire que* ***l'heure est grave*** *[…]* face aux violentes manifestations qui ébranlent le pays depuis le 7 février […] revendiquant la démission du président Jovenel Moïse [qui] en février 2017 [est devenu] président à son tour après une élection controversée [accentuant] une crise interminable et *la misère [qui] augmente » malgré que le cabotin* s'était fait 'élire' en *« promettant à manger dans toutes les assiettes et de l'argent dans les poches ».*

Le menteur ! Le tricheur ! Le falsificateur ! Le salisseur ! Le *cabotineur* ! Le *bétiseur* ! Le *blabladeur* ! La *ceinturonnée* morale a laissé ce *voyoucrate* au pouvoir tout à fait indifférent, même méprisant. Rien n'y fait, Jovenel l'inculpé est encore sourd.


Vous êtes plus qu'un zéro, monsieur le président, vous êtes un nul… vos mains sont trempées dans la dilapidation des fonds [PetroCaribe]. »

De passer ainsi quelques coups de *rigoise* morale au pouvoir corrompu de l'inculpé Jovenel, c'est sans doute une démarche très louable de la part de ces hommes de Dieu, mais nous sommes encore pas mal loin des sermons, interventions, prises de parole, prises de position d'un Mgr. Oscar Romero dont la parole de feu n'était rien qui ressemblât à des dénonciations seulement d'ordre moral mais bien des exercices mettant en exergue le caractère de lutte de classe à la base des dérives, corruption et répression des pouvoirs au service de l'impérialisme.

Le mensonge et la tromperie à répétition, de façon délibérée, à ciel ouvert, *sans regarder derrière*, sont passés au rang d'un « art » de gouverner, une façon (normale) du pouvoir jovenellien et de son entourage de vilains jojos de gouverner le pays, une sale habitude devenue seconde nature, un détestable principe de vie (et de survie), une vitesse de croisière à garder pour s'emplir les poches et la panse, le plus rapidement possible, le plus diablement possible, et au diable tous les miséreux ! Vive nos gangs armés !

Parlant de gangs en *bandition tuatoire* dans maints quartiers de la capitale, on en lit des vertes et des *pas mûres, ainsi la liste des bandits qui sévissent à Port-au-Prince et ses environs ainsi que leurs parrains. Il est vrai que ce qui se lit sur la toile est à prendre avec une marmite de gros sel. N'empêche, des noms sont cités: Ti* **Ongan**, à Cité Solèy, un « allié de Boulos » ; **Gabriel**, bandit de Cité Solèy, contrôlé par le député Pierre Lemaire ; **Tije**, chef de gang à Carrefour Feuilles, sous contrôle du député PHTK René Lochard ; **Ti Junior** chef de gang à Cité Solèy parrainé par le délégué Pierrot Duplan, Mme Martine Moise, Luxon Jeanvier. Il serait à l'origine du sinistre et récent massacre à La Saline.

La liste est longue, avec **Ti Frè, Marasa, Joël, Josué, Ti Grèg, Babecue**, membres ou chefs de gangs de *Baz Pilat* ; **Bougoy**, installé à *Gran Ravin* et qui, à Martissant, dépouille les marchandes ; **Ti Danje**, à *Nan Bristou*, allié du **gang** *Jalouzi*, bande de tueurs à gage au service de PHTK. **Gwo Sonson**, opérant à la Rue Saint Martin, allié du **gang** *Babecue* à Delmas 6, co-auteur du massacre à La Saline.

Le **Gang Loulou** de Miragoâne, à lui seul a toute une histoire. Il serait à la solde du sénateur Denis Cadeau, de Fransner Denius, Patrick Norzéus, Smith Mathurin. Arrêtés avec plus de trente armes à feu en leur possession, ils ont été relâchés suite à des démarches et pressions venues « de très haut ». Cette dérive *gwoponyettarde* a, éventuellement, abouti au limogeage du commissaire de gouvernement qui avait fait procéder à l'arrestation des délinquants.

Toujours sur le web, avec ma marmite de sel à portée de main, je lis sous la plume d'un certain A. H. Taylor que: « *Les vrais chefs de gang ce sont ces hauts fonctionnaires de l'État, ces conseillers du président, ces hauts gradés de la police nationale, ces parlementaires, ces hommes d'affaires et cet ancien président qui tirent les ficelles dans l'ombre… Les bandits sont les bulldozers de certains conseillers du président de la République.* »

Taylor assure : « *Arnel Joseph, le bandit le plus en vue ces dernières années, a les meilleurs patrons de la place. Il est le principal pion d'Ardouin Zéphirin, conseiller du président Jovenel Moïse, pour démolir le mandat de Gédéon. De mèche avec Vladimir Paraison (USGPN) et Belson Soljour (DDO), Zéphirin avait privé Michael Gédéon de toutes les clés qui déverrouillent ou verrouillent les zones* de non-droit de Port-au-Prince ».

Les gangs sont des outils à usages multiples : bulldozers du Palais National, protection de *gros paletots* du PHTK, source de revenus illicites. Ainsi, « Les 6, 7 et 8 juillet 2018 c'étaient ces gangs qui ont sécurisé les propriétés des Martelly ayant quitté le pays d'urgence en hélicoptère … Bougòy a surveillé sa résidence sur les côtes de St Marc », selon Taylor.

Ingrédients hautement épicés de la sauce à gangs du PHTK, on glane au hasard les noms de Reynold Deeb, « le grand contrebandier », Ronald Décembre (de MEF) et de la douane, Alan Zureik, Shérif Abdallah dont les conteneurs sont inviolables, Roro Nelson et Laurent Lamothe (« avec l'aide de leur protégé Gary Bodeau »), Hervé Fourcand « en charge de payer les sbires d'Arnel… Arnel, lui, se démarque de plus en plus du palais national pour se rapprocher un peu plus de Reynold Deeb qui compte l'utiliser contre son cousin et son adversaire Réginald Boulos qui a des ambitions présidentielles (sic) ». On aura tout lu et tout entendu, même avec la précaution d'une *bokit* de sèl.


Les « Papa Gede » en session : « Les parlementaires de votre majorité […] sont comme les autres membres dans votre gouvernement des restavèk dépourvus de dignité et de prestige ». (Jean Sénat Fleury. Lettre ouverte au président Jovenel Moïse)

Pour clore la *feuille* de cette semaine, nous avons emprunté le marteau de l'ancien juge Jean Sénat Fleury pour enfoncer ses clous tout neufs dans le cercueil de Jovenel. Ils me sont parvenus dans une enveloppe expédiée « au président Jovenel Moïse ». S'il reste à Jovenel une miette de caractère, eh bien, le mec devra plier bagages. Lisons de préférence : « *Vous êtes le pire des chefs d'État qu'Haïti a connus pendant son existence comme une nation. Non parce que vous êtes entourés par des gens corrompus et incompétents, mais parce que l'État sous votre régime n'existe pas. Vous êtes plus qu'un zéro, monsieur le président,* ***vous êtes un nul…*** *vos administrations depuis tantôt trois ans, parlent du procès PetroCaribe, vous êtes incapable jusqu'à date d'arrêter un seul des voleurs. La raison c'est parce que* ***vos mains sont trempées dans la dilapidation des fonds****. Vous êtes plus qu'un receleur. Vous êtes comme Laleau, Lamothe et les autres membres de ce groupe mafioso, un accusé qui doit répondre à la justice* »

Plus loin, c'est une *fouettée* morale et politique en règle : « *Jovenel Moïse est une* ***honte pour Haïti****. Au-delà d'être* ***incompétent, vous êtes un hypocrite, un menteur,*** *monsieur le président… Les ministres et les directeurs généraux sont tous des vautours. Ils profitent de leur position pour s'enrichir. Vous êtes une marionnette placée à la tête d'un territoire occupé par le Core Group […] Les parlementaires de votre majorité sont comme les autres membres dans votre gouvernement des restavèk dépourvus de dignité et de prestige.* » Une bonne *frappée* autant qu'une fouettée.

Pour paraphraser Dessalines : après cette *rigoisée* et *ceinturonnée* des hommes d'Église, après cette *fouettée* et *frappée* de l'ancien juge Fleury, si Jovenel l'inculpé, le protecteur de gangs et de Petrovoleurs, ne fout pas le camp, c'est qu'il est un vrai vaurien.

23 avril 2019

Pranzam

Militan nan tout sans
Manche zam rezistans
Pou n konbat penitans
Bon zam lejitim defans
Konbat kansè vyolans
Sove nanm lendepandans

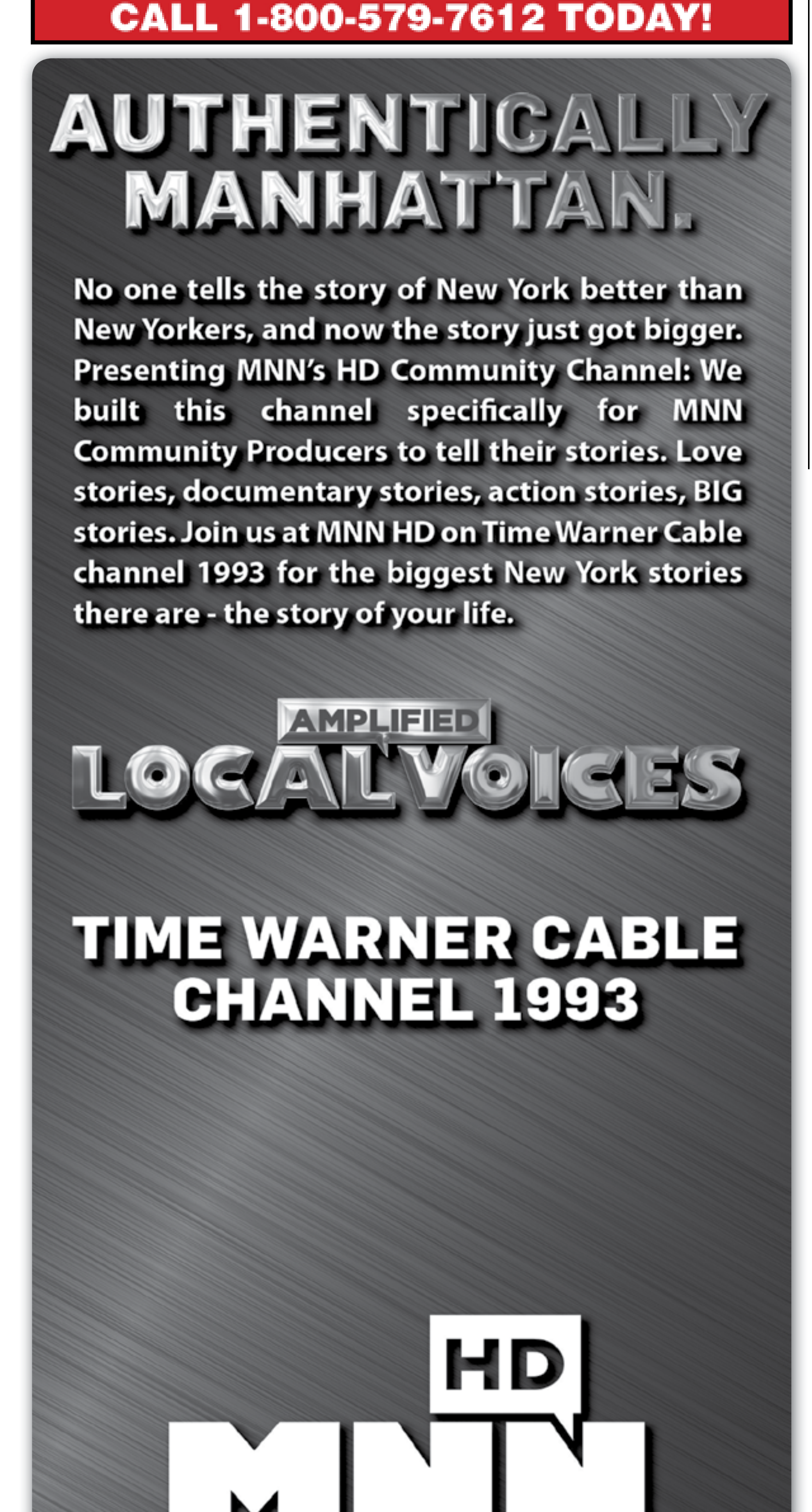
Kwape flè giyon penitans
Debalize jaden lasoufrans
Kwape move van repiyans
Pou gou lavi n rejwenn sans

Brandi zam mobilizasyon
Zam djanm òganizasyon
Tout zam san eksepsyon
Tanmen bon jan operasyon
Sou tèt mòn kalfou revolisyon
Revolisyon solisyon tout giyon

Manche zam solidarite
Solidarite zèpòl pote kole
Pote boure mache kontre
Mache kontre pou n kwape
Mache kontre ratibwaze
Pousyè nanm lènmi libète
Ki mare n nan lanfè malsite
Devan dèyè letènite elatriye

Manche zam tout kalib
Manche tout kalib posib
Manche zam pou n ka lib
Manche tout zam posib
Manche menm zam enposib
Zam koupe fache ak woulib
Tout kalib zam pou n ka lib
Se sèl grenn chans posib

J. Fatal Pya
1ye avril 2019



Poukisa se aktivite malsen sèlman Leta an Ayiti ofri pitit malere-èz kòm lwazi ?

Tout kote moun òganize pou yo viv kòmsadwa, yo toujou kite yon tan lib pou lwazi. Dapre Paul Yonnet nan diksyonè syans pou moun yo, lwazi se « kantite tan lib ki vini apre tan oblije (travay pwofesyonèl ou byen lekòl) ak tan fòse sosyalman (obligasyon sosyal, familyal elatriye) ». An jeneral, se nan tan lib la moun yo pran plezi yo. Menmsi nou pale pran plezi, sa pa vle di aktivite a nil valè. Okontrè lwazi defini kòm yon aktivite pou devlopman fizik ak entèlektyèl yon moun fè pandan tan lib li. Aktivite sa oubyen aktivite sa yo esansyèl pou kwasans fizik ak entelektyèl tout moun anpatikilye jèn moun yo. Men, malerezman nan sosyete n ap viv la, anpil moun pa toujou gen posibilite pou jwi tan lib yo kòmsadwa. Nou ta gen dwa menm di pifò moun k ap viv nan sosyete a pa gen posiblite jwi tan lib yo. Gen de rezon ki fè sa, sou kote prensip kapitalis ki di « tan se lajan » an, gen yon lòt prensip kapitalis tou ki fè toujou gen yon bann moun ki tèlman gen tan lib, mas chomèz ak chomè yo, yo finalman pa konnen kisa pou yo fè ak li.

Andefinitiv, se boujwa ak ti boujwa ki jwi sèlman tan lib la, moun k ap bourike nan izin, antrepriz yo pa gen posibilite sa, alewè pou chomèz-chomè yo menm ki reprezante majorite fòs travay nan peyi a. Se yon reyalite ki nan tout mond lan, ki pa twò diferan ak reyalite peyi Ayiti. Sepandan, an Ayiti nou konstate koze lwazi a se yon gwo moso pwoblèm moun genyen sitou pou jèn yo kote se ti sourit, atèplat, debò lari ak kanaval Leta ofri yo kòm aktivite, k ap degrade lespri yo ak kò yo dapre anpil moun ak obsèvatè sou plan entelektyèl, fizik ak moral. Nan sans sa, n ap mande poukisa se mòd aktivite sa yo Leta nan peyi a ofri jèn yo? Eske Leta bezwen dejenere jèn yo ? Eske l bezwen detchong yo ? E sa pouse nou gade, mòd aktivite sa yo, konsekans


Ti sourit, atèplat, debò lari ak kanaval, se kèk aktivite sa yo leta Ayisyen ofri jèn yo

yo sou jèn yo, epi ki lòt aktivite, ki t ap bon pou yo.

Mòd aktivite Leta ayisyen ofri jèn yo kòm lwazi

Ti sourit, atèplat, debò lari ak kanaval, se kèk aktivite leta ofri jèn yo jan nou relate sa nan entwodiksyon an. Ladan yo se dwòg (marigwana, florida), kleren ak sigarèt jèn y ap konsome ki makonnen ak mizik k ap denigre fanm, trè souvan ki debouche sou vyòl ak vyolans. Menm kanaval kite yon aktivite popilè kote timoun ak granmoun te konn al pran plezi, al gade chaloska, defile, bann apye epi cha mizikal, kounya tounen yon espas vyolans ak regleman kont epi pale fanm mal. Li evidan se de aktivite malsen ki gen konsekans sou jèn yo.

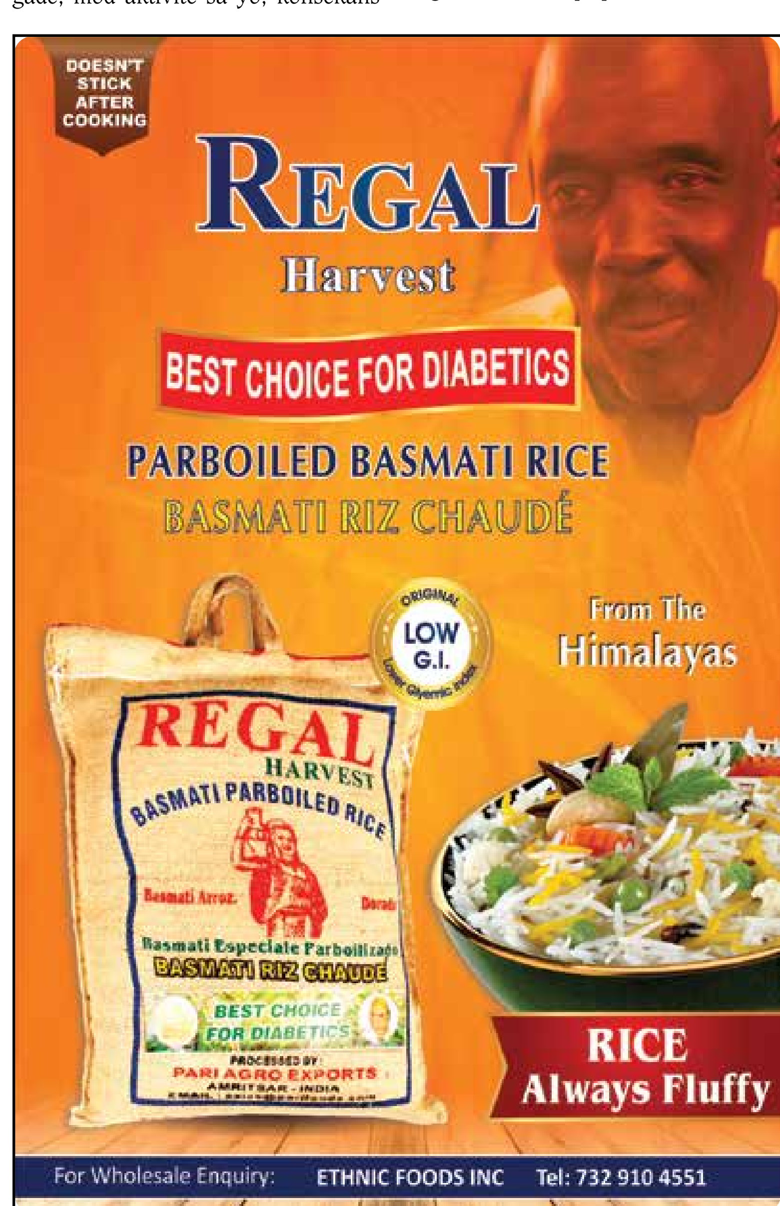
Konsekans mòd aktivite malsen sa yo genyen sou jèn yo

Lwazi se yon bagay ki enpòtan nan lavi moun. Li pèmèt nou devlope kò ak lespri nou. An ayiti, mòd aktivite leta bay jèn yo kòm lwazi jan nou sot wè sa nan pwen avan an, pa pèmèt yo devlope kò ak lespri yo tout bon vre. Okontrè, se detwi l ap detwi yo. Sa lakoz yo pa ni entèrese ak lekòl, ni reflechi ak lavni yo nan sosyete a. Jan pawòl la di a, lavni yon peyi se sou jèn li chita, malerezman avèk mòd aktivite malsen sa yo majorite jèn yo trouve yo ladann yo, èske nou kapab pale de avni? Non, nou pa ka pale de avni pou pitit malere-èz paske se yon chwa politik tchoul sistèm neyoliberal (kapitalis) ki se leta, fè pou kenbe sistèm politik peze souse e depolitize jèn yo nan fè yo lage nan alkolism, gen yon lide fatalism sou sitiyasyon lavi yo, tounen yon maryonèt nan jwèt politisyen ak laboujwa pou batay pou pouvwa nan bay anpil pitit malereèz pou tounen bandi. Nan sans sa jounen jodi a, li nesesè pou tout moun ki di yo pwogresis, jèn ki pi konsyan dwe batay kont tout mòd lwazi k ap detwi jèn yo. Si non Sa ap tounen yon andikap pou tout batay transfòmasyon sosyal ak byennèt moun ki pi pòv epi pi eksplwate nan sosyete a.

Lòt aktivite k ap bon pou jèn yo.

Jan nou di nan entwodiksyon an, li difisil pou moun viv san li pa gen moman pou li pran plezi li. Epi pou moun pi pwodiktif, li bezwen moman sa. Yon moun paka pase tout tan l nan travay ak regle zafe fanmil epi sosyete a. Fòk moun nan gen yon titan lib pou tèt li. Menm yon aparèy elektwonik, si ou itilize l twòp, l ap chofe alewè pou moun ki pi frajil. Sa ki montre enpòtans lwazi pou moun, men sa pa vle di ouka detann ou nan tout aktivite. Paske gen aktivite ki pèmèt moun detann yo ki gen move konsekans sou yo. An ayiti, se aktivite sa yo leta ofri jèn yo. Men gen lòt aktivite ki pèmèt jèn yo detann yo, epi ki pemet yo an menm tan devlope ko ak lespri yo. Men an jeneral, leta ayisyen pa okouraje aktivite sa yo. sit «www .santecom.ye.ca» divize aktivite sa yo an kat pati : atistik, jounalistik, rechèch, ou byen edikativ ak espòtiv. Yo pwopoze nan pati atistik la, pou jèn yo konpoze chanson, mizik oubyen entèprete mizik ki fèt deja. yo pwopoze tou, pou jèn yo fè jwèt sou tem ki entèrese yo, tankou pyès teyat, koregrafi ak ekspoze foto, desen yo fè. Pou pati jounalistik la, sit la pwopoze, pou jèn yo reyalize ankèt oubyen sondaj sou sijè ki entèrese yo, ekri sou yon sijè ki konsène yo, epi mete sou pye yon ti jounal k ap pèmèt yo pibliye travay yo fè. Men pati rechèch oubyen edikativ la, yo pwopoze : diskisyon sou tèm tankou dwòg, gang, swisid, avòtman, epi fè rechèch sou yon sijè byen presi. Dènye pati a, ki se aktivite espòtiv, yo pwopoze: òganize tounwa sou espò jèn yo plis renmen, epi planifye yon jounen lwazi pou yo. Ansanm aktivite nou sot site la yo ap ede yo devlope kò ak lespri yo, pandan y ap detann yo. Yon leta ki responsab, ki bay jèn enpòtans, se mòd aktivite sa yo, l ap ankouraje. Men nou konnen leta ayisyen, se yon leta k ap defann enterè yon gwoup moun, li pa gen enterè nan ankouraje mòd aktivite sa yo. Toutotan, jèn yo pa ka reflechi, li pi bon pou yo. Kidonk, se jèn yo ki pou batay pou fè leta pran responsabilite l, pou yo ka jwenn bon jan aktivite k ap pèmèt yo detann yo epi devlope kò ak lespri yo.

Yon kontribisyon
Alaso Jèn Fevriye 2019
ALASO VOL 3 # 1, JANVYE-MAS 2019



Lettre ouverte au sieur Réginald Boulos !

Par Lavoisier J. CHÉRISIER

Sieur, le bourgeois,

Aujourd'hui, dans tous les médias et les réseaux sociaux, cher Sieur, vous faites la promotion de la troisième voie comme vérité absolue. Mais cette vérité, dira-t-on, crucifixion elle mérite. Notre conscience historique ne va pas nous laisser tomber dans ce piège. Sachez au moins cher Sieur, que ni la richesse, ni la célébrité ne donnent de légitimité à quelqu'un pour parler au nom des dix millions d'âmes affamées qui croupissent dans la pauvreté et la misère la plus abjecte. Votre montée en puissance de candidat politique potentiel est bien compris. Oui, droit vous en avez. De quelque direction que soufflera le vent de l'histoire, je ne sais pas ; mais c'est la façon courageuse dont mon peuple tendra sa voile qui fera de lui le capitaine de son destin dont on s'accordera à dire qu'il incarne à jamais la résistante. Mais voilà, cher Sieur, que par ce vent je me laisse emporter. Pardonnez-moi, Sieur, de la résistance mes ancêtres m'ont légué. Et à la tentation, je dis non. Si l'argent me faisait dire des choses contraires à l'honneur, sachez-le sieur que cela est faux. Ce n'est pas mon habitude. Mais vous ne mesurez peut-être pas l'importance du coup que vous avez réussi à faire croire à mon peuple, trop affamé pour juger. Quelle est votre vision pour le peuple haïtien ?

Cher Sieur, pensez-vous « RÉVOLUTION » ?

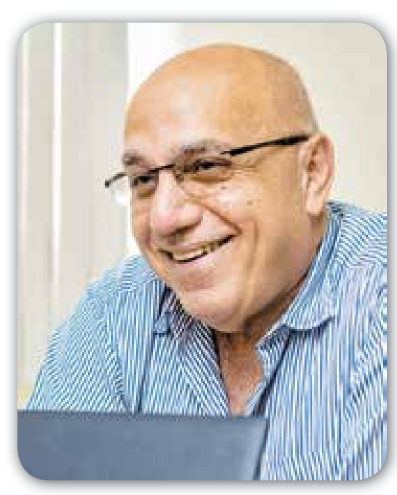
Vos dits sur la révolution invitent à la méditation. Je vais peut-être vous sembler tout à coup bien pontifiant. Le peuple haïtien, s'il me pose la question sur la révolution, la qualifierais-je de bourgeoise? Mais avant tout laquelle, cher Sieur ? L'humanité en a connu beaucoup. Celle de la France 1789 à accoucher une société bourgeoise et capitaliste, et des Etats-Unis 1776, on dirait pareillement. Mais de la Russie Soviétique 1917 et de Cuba 1959, ces deux dernières ont accouché le socialisme. Alors on peut à cet égard, nous interroger sur la révolution haïtienne. J'assume peut-être que c'est de cette dernière que vous avez fait référence à moins que je me trompe. Donc, des révolutions ont abouti soit au capitalisme, le socialisme et même l'islamisme en référence à l'Iran, mais sachez au moins cher Sieur, la révolution haïtienne a accouché la liberté. Et Oui, liberté contre l'impérialisme esclavagiste et coloniale, contre le capitalisme inhumain et sauvage, liberté contre le totalitarisme socialiste. Soyez donc attentif cher Sieur, à la vitesse à laquelle les problèmes du monde évoluent, se renouvellent, se transforment et comme il est difficile (impossible !) de prévoir quels seront les défis de 2024. Encore de grandes découvertes techniques, scientifiques, peut-être morales sont en cours, ou plus grave encore en attente. Et chez nous, cher Sieur, de la machette nos cultivateurs se plaignent car révolution industrielle, au peuple noir interdite, révolution technologique, de la table de l'Occident, même les miettes, droit on en pas. Et aujourd'hui, de la caravane, ils ont osé croire et déception ont-ils récolté. Oui, En vingt ans, le monde aura forcément beaucoup changé.

Cher Sieur, pensez-vous « POLITIQUE » ?

L'histoire de notre pays est depuis le tout début une grande expérience dont gens de tous les milieux ont participé. De tous les régimes, on a expérimenté mais de la démocratie on réclame aujourd'hui car voyez-vous, cher sieur, nous croyons que n'importe quelle démocratie digne de ce nom repose sur le pluralisme, comprend le principe de contradiction, et parvient au consensus au moyen d'un débat raisonné. Pourtant du pluralisme politique, vous condamnez déjà l'efficacité parce que c'est plus facile de trouver un bouc émissaire que d'assumer ses échecs. De la bourgeoisie, vous vous réclamez, dans quel pays cher Sieur ? L'aristocratie en son tombeau se rit de vous. Oui, Bourgeoisie, ce concept en effet, trop fort pour l'imposer à la réalité de notre pays. Je suis trop sensible aux nombreuses façons dont le langage peut être détourné au nom du pouvoir économique. Car l'histoire de la bourgeoisie haïtienne est celle de la manipulation et de la division, de la démagogie et du mensonge, de l'exploitation et de la corruption. Certains l'ont même baptisée d'anti-patriotisme et anti-nationalisme. Voyez comme elle n'a déjà plus rien à voir avec le régime que nous avons rejeté en 1986 et à la présidence, Aristide nous avons élu. On croirait jadis à la victoire de la démocratie, et de la dictature, nous avons tourné le dos. Mais cher Sieur, de la bourgeoisie, coup d'État la démocratie a survécu.

Cher Sieur, pensez-vous « JEUNESSE » ?

Cela fait un mois que j'y pense tous les jours et que je résiste à l'envie de vous parler. Quelque chose m'intimide devant cette jeunesse au désarroi qui tente par tous les moyens bien ou mal de trouver issu à son sort. Sa vie débordante d'amertumes, d'angoisses et d'échecs et de courage, j'aurais dû y être présent, plus mêlé et engagé. La plume déjà si longue dont l'encre charrie encore trop d'engagements. Ô, cher Sieur, jeunesse haïtienne, je crains bien de ne pas pouvoir soutenir la lutte plus longtemps, et je tremble de la voir devenir victime. Ce poids accablant, cette écrasante inquiétude, ma jeunesse, courbée sur les livres, elle cherche dans les aridités de la science un point d'appui, pour ne pas tomber dans un gouffre qui se forme sous elle. Au milieu de votre bonheur cher Sieur, pensez encore quelquefois à cette jeunesse qui pâlit à la lueur fatigante d'une bougie, car blackout trop longtemps habituée. Les éléments les plus vils et les plus violents dans la société sont devenus proie facile à cause de leur vulnérabilité. À la jeunesse haïtienne, je dis qu'elle ne deviendra elle-même et heureuse et forte qu'en refusant fermement de se plier à une pente des choses qui lui sera présentée comme inévitable ou à donner son aval à une situation qui la choque mais qu'on lui dira irrémédiable.



Le moqueur du peuple : Réginald Boulos

Cher Sieur, pensez-vous « ÉCONOMIQUE » ?

Et par votre troisième voie, vous pensez proposer à mon peuple un moyen pour échapper à sa froide réalité et lui remonter le moral affaibli sous les coups accumulés d'un terrorisme économique pour avoir oser défier l'impérialisme. En libérateur, vous voulez gravir le sommet de cette montagne âpre et difficile pour sortir en vainqueur de ces roches anguleuses et hérissées, vous planez comme l'aigle et vous voyez devant vous un horizon de bonheur et de volupté, Ô troisième voie, si de toi vraiment, devra salut à mon peuple désespéré. À l'annonce de cette bonne nouvelle qui m'a rendu heureux, j'ai cru y voir déjà un heureux présage pour mon peuple. Et quelquefois, dans un moment de doute, de désespoir, mon peuple invoquera cette irrésistible puissance, qui souvent semble prendre un malin plaisir aux malheureux humains, toi destin. Cher Sieur, différence s'il y a entre bourgeoisie et peuple, je dirais, heureuse est la bourgeoisie, jouissance des bienfaits du capitalisme, elle s'épanouit comme une rose courbée par une pluie d'orage, et qui relève sa tige affaissée sous les caresses amoureuses d'un doux zéphyr. Mais le peuple, cher Sieur, il est triste, sombre, taciturne, toujours en lutte avec cet infernal sort imposé par l'impérialisme, spectre hideux qui le poursuit partout, et jusque dans ses rêves, où il le menace pour vaincre à la résignation. Retombez dans la réalité, et laissez vos vapeurs de bourgeois aux échos capitalistes des maîtres de l'occident, pour affronter souffrance et misère dont soupire mon peuple de l'exploitation capitaliste.

Cher Sieur, pensez-vous « JUSTICE » ?

Écoutez au moins à ma plaidoirie, de la France, mon peuple exige réparation de l'État français pour restitue intégralement à la République d'Haïti les fonds qu'elle lui extorqua de force à partir de 1825. Aujourd'hui, la valeur capitalisée de la rançon de Charles X est peut-être estimée à 22 milliards de dollars É.U. Cher Sieur, cette demande de restitution qui représente une première mesure de justice économique et un témoignage de respect envers, à la fois, la souveraineté et l'héritage révolutionnaire du peuple haïtien, comptez l'inscrire dans la troisième voie que vous prônez. Je ne peux pas consciemment entreprendre de vous persuader de rapporter quoi que ce soit, les faits quoique têtus sont là. En effet, cher Sieur, quelqu'un a dit " les faits existent sur un nombre infini de niveaux et un niveau n'en exclut pas un autre. La folie est la confusion des niveaux. Les personnes folles n'ont pas de visions qui vaillent la peine d'être racontées parce qu'elles ont peur de voir. Les fous sont trop concernés par la « vie normale » : c'est-à-dire par l'argent, le sexe, la nourriture, la digestion, la maladie et l'impression qu'ils donnent aux autres. Ces « réalités de la vie » effraient les fous et aucun homme ne peut se détacher de ce dont il a peur. Par conséquent, les visions du fou son effroyablement ennuyeuses". Pourtant, un Arnel Joseph, nous avons fabriqué. Dans les tourbillons qui emportent les bidonvilles, des vieilles valeurs de communauté, de solidarité et de partage, ils se souviennent. Et si d'un plat de riz ils ont la chance, tout seuls, ils ne le mangent. C'est cette solidarité précaire, qui a raison de l'Etat, et fait d'Arnel Joseph le Robin des bois des guettos. Deux millions de gourdes, pour capturer Arnel Joseph, offre la police. Et trois rapports sur la gestion du fonds Petrocaribe ont épinglé des hauts commis de l'Etat, justice on en rêve encore. Les polémiques ont gain de cause, dossier sur les fonds disparus des coopératives aujourd'hui revendiqué. Cher Sieur, certains se demandent : "va-t-on assister justice aux propriétaires des différentes coopératives qui se sont enfuis avec des avoirs estimés à 17 milliards de gourdes ?

Cher Sieur, pensez-vous « DIALOGUE » ?

Que sais-je, peut-être vous avez déjà rencontré le Christ sur votre chemin de Damas pour venir nous annoncer cette évangile salutaire (Troisième voie). D'anti-Christ, d'autres l'accusent. Que Pilate, cette fois-ci ne se lave pas les mains. Avant tout, celui qui écrit, il s'est voulu un éternel chercheur, un éternel élève, et aujourd'hui encore sa soif d'apprendre est aussi vive qu'aux premiers jours. Mais écoutez, de là j'ai compris l'amour, ce principe universel dont se réclament plus d'uns. En effet, qu'il s'agisse des individus, des nations, des races ou des cultures, nous sommes tous différents les uns des autres ; nous avons tous quelque chose de semblable aussi, et c'est cela qu'il faut chercher pour pouvoir se reconnaître en l'autre et dialoguer avec lui. Alors nos différences, au lieu de nous séparer, deviendront complémentarité et source d'enrichissement mutuel. Et cela, nos ancêtres l'ont bien compris et 1804, ils ont fait. La rencontre et l'écoute de l'autre est toujours plus enrichissante, même pour l'épanouissement de sa propre identité, que les conflits ou les discussions stériles pour imposer son propre point de vue. Et cher Sieur, je salue les rencontres que vous multipliez pour vendre la troisième voie, juste question de méthodologie.

Cher Sieur, pensez-vous « VÉRITÉ »

Et pour paraphraser un vieux maître d'Afrique qui disait : il y a « ma » vérité et « ta » vérité, qui ne se rencontreront jamais mais "LA VÉRITÉ" se trouve au milieu. Pour s'en approcher, chacun doit se dégager un peu de « sa » vérité pour faire un pas vers l'autre. On n'est encore pas débarrassé de la détestable habitude de faire des guerres fratricides pour faire triompher une classe, une race, une idéologie. Sieur, vous savez mieux que moi que c'est dans la paix et dans la paix seulement que l'homme peut construire et développer une société, alors que la guerre ruine en quelques jours ce que l'on a mis des siècles à bâtir ! Certes, comme toute société humaine, la société haïtienne a aussi ses tares, ses excès et ses faiblesses. Dans votre proposition, pensez-vous à les faire disparaître les coutumes abusives, tout en sachant préserver les valeurs positives. L'avenir est semé d'incertitudes et de difficultés, certes, mais riche aussi d'aventures nouvelles et d'expériences passionnantes. Il vous appartient de relever le défi et de faire en sorte qu'il y ait, l'avènement d'une nouvelle époque.

Lavoisier J. CHÉRISIER

Jean-Michel Lapin, sous les feux de la « guérilla » !

Le paradoxe haïtien est poussé à l'extrême. Port-au-Prince, la capitale qui devrait être la ville la plus sûre du pays est celle la plus dangereuse avec ses armées de gangs prenant sa population en otage. Pire, le quartier du Bicentenaire, au bas de la ville, qui, selon toute logique, devrait être une sorte de « no mans land » ou « Cité interdite » pour les bandes armées, demeure le territoire le plus menacé de la capitale tant il est contrôlé d'un bout à l'autre par des « seigneurs de guerre » qui sèment la terreur jour et nuit sur tout ce qui bouge. Même les chiens errants n'osent s'aventurer à une certaine heure dans ce quartier qui a l'honneur d'abriter le Parlement, la Primature et tant d'autres institutions publiques et privées. Ce territoire n'offre aucune garantie de sortir vivant si un chef de gang décide de monter une opération punitive contre un rival ou veut juste s'amuser en tirant dans tous les sens.



L'ambassadeur américain en Haïti Mme Michèle Sison et le Premier ministre nommé Jean-Michel Lapin

Paradoxal en effet, il se trouve que le quartier du Bicentenaire de Port-au-Prince compte beaucoup plus de policiers au mètre carré que n'importe quel autre endroit du pays. Même l'environnement immédiat du Palais national, avec le ministère de l'Intérieur et le Palais de la Cour de cassation ne concentre autant de policiers et d'agents de sécurité que ce petit périmètre devenu un vrai triangle de la mort. Dans ce curieux et singulier pays, tout est paradoxe. Si l'on veut se protéger et de fait, sauvegarder sa vie, il est préférable d'habiter dans les quartiers où il y a moins d'institutions publiques, synonymes aujourd'hui d'appât pour attirer les proies pour les bandits et les assassins. Le quartier du Bicentenaire est, depuis le séisme du 12 janvier 2010, le centre névralgique du pouvoir haïtien.

Avec l'installation dans les anciens locaux de l'ambassade américaine du siège du gouvernement, la Primature, le Bicentenaire reçoit beaucoup plus d'officiels et de visiteurs étrangers que le Champ de Mars. Aussi surprenant que cela puisse paraître, avec la relocalisation au quartier du Bicentenaire les bureaux du Premier ministre haïtien, ce quartier se voit abriter aussi le siège du Conseil Supérieur de la Police Nationale (CSPN) dont le titulaire de la Primature en est le Président. En clair, il ne se passe, en théorie, pas un jour ou une nuit sans que le siège du gouvernement ne reçoive la visite d'une foultitude de hauts gradés de la police nationale et d'autres responsables de la Sécurité publique du pays. Outre la présence quasi quotidienne du Premier ministre dans ce lieu en tant que chef de la gestion des affaires de l'Etat, il reçoit en permanence un nombre considérable de ministres, de Secrétaires d'Etat des hauts fonctionnaires de l'Etat et des personnalités, dans le cadre de sa haute responsabilité de la conduite de la politique du pays.

Bref, le quartier du Bicentenaire dans n'importe quel autre pays du monde, même chez nos voisins dominicains, aurait été le quartier où la sécurité serait le premier souci des responsables de ce site. Et pourtant ! Il faut savoir que le quartier du Bicentenaire, longtemps avant l'arrivée de la Primature, fut le territoire où historiquement est installé le Parlement haïtien. Si nos sources sont bonnes, et on peut penser qu'elles le sont après vérification, le bâtiment qui abritait le Palais législatif avant son effondrement en 2010, était l'un des Pavillons de l'Exposition universelle de 1949 pour le Bicentenaire de la fondation de la ville de Port-au-Prince, en 1749. Après l'Exposition, tout comme le ministère des Affaires Étrangères, dans un autre Pavillon, le Parlement haïtien a pris siège dans ce quartier qui faisait jadis la fierté des Haïtiens en général et des port-au-princiens en particulier.

Depuis cette période, les parlementaires haïtiens n'ont jamais quitté ce quartier. Après la catastrophe de 2010, les sénateurs et les députés se sont installés pour un court laps de temps à Pétion-Ville. Plus exactement à l'Académie de police, sur la Route de Frère. Ce fut un exil de courte durée. Eloignés de leur base habituelle, les parlementaires se sont retrouvés coupés de tout contact avec la population. Très vite, les responsables de la Mission des Nations Unies pour la Stabilité d'Haïti (MINUSTAH) allaient mettre « provisoirement » à la disposition des parlementaires des bâtiments préfabriqués dans leur quartier historique, le Bicentenaire. Depuis, ce qui devrait être provisoire, perdure. Neuf années après, le Parlement haïtien est toujours installé dans des préfabriqués au bord de la mer dont certains sont dans de piteux états. Sans parler de l'environnement immédiat dans lequel évoluent les élus de la République. Le Parc de stationnement et les cours des bâtiments où se tiennent les séances se transforment en porcherie. Mais cela ne semble pas trop inquiéter ni déranger nos parlementaires. Si la propreté et l'hygiène ne semblent pas être la priorité première de nos élus, ils sont assez grands pour comprendre que leur santé en dépend. Dans cette Tribune, c'est le phénomène de l'insécurité qui nous intéresse dans la mesure où c'est toute la population qui est victime de l'incapacité de l'Etat à protéger ses citoyens. Et surtout les résidents de ce quartier du Bicentenaire de Port-au-Prince qui se demandent quel mal ils ont fait pour payer à ce prix le manquement et la faillite de leurs gouvernants depuis plus de trente ans.

Avec le retour des parlementaires au quartier du Bicentenaire, c'est tout un contingent de policiers et d'Agents de sécurité qui a envahi ce territoire. Le Parlement en tant qu'institution dispose de sa propre garde de sécurité pour protéger jour et nuit les différents bâtiments. Ensuite, il faut compter le nombre de sénateurs et de députés pour comprendre que de jour à l'intérieur de l'enceinte du Parlement c'est toute une armée qui est présente. Dans le système haïtien d'aujourd'hui, les parlementaires ont tendance à se surprotéger. En plus de la protection officielle d'au moins un ou deux policiers au minimum par élu, certains sénateurs et députés disposent en plus de deux autres Agents privés de sécurité qui les suivent partout. Surtout quand ils savent qu'ils doivent traverser tout le quartier du Bicentenaire pour pénétrer dans l'aire du Parlement. Armés jusqu'aux dents, les policiers et les Agents de sécurité qui protègent les parlementaires constituent à eux seuls une véritable force armée sillonnant ce territoire pratiquement tous les jours.

Pourtant, force est de constater que le compte n'y est pas. L'insécurité au Bicentenaire se conjugue au quotidien et en permanence. Ni l'installation du Premier ministre ni la présence des Présidents des deux Chambres au Bicentenaire avec leurs garnisons de force de sécurité n'a point contribué à améliorer la situation au point de vue sécuritaire. Le siège du gouvernement se situe à quelques mètres de celui du Parlement. Dans ce périmètre assez restreint, il y a des policiers partout faisant le va-et-vient entre les différentes institutions et administrations qui sont installées depuis toujours au Bicentenaire. Le problème ils sont bien planqués à l'intérieur des véhicules officiels ou Service de l'Etat aux vitres teintés afin de protéger leurs occupants. D'ailleurs, il n'y a pas que les bureaux du Premier ministre et ceux du Président du Sénat de la République et de celui de la Chambre des députés au Bicentenaire qui permettent la présence continue des forces de l'ordre dans ce quartier.

On y trouve aussi le siège de la Douane de Port-au-Prince, la Mairie de la capitale, une Annexe des Archives, le siège de la Banque centrale d'Haïti (BRH) qui se situe d'ailleurs non loin de la Primature. Toutes ces institutions au demeurant très sensibles, compte tenu de leur mission, pullulent de policiers et d'Agents de sécurité qui les surveillent 24/24 heures que ce soit à l'intérieur que ce soit à l'extérieur. Bien entendu, on n'oublie point le Palais de justice et le Parquet de Port-au-Prince installés eux aussi depuis la destruction du Palais de justice lors du tremblement de terre de 2010 dans l'ancien hôtel de luxe Beau-Rivage qui était devenu le siège de l'USAID en Haïti. Pourtant, le Bicentenaire demeure un coupe-gorge pour tous ceux qui le fréquentent quels que soient l'heure et le jour. Personne n'est en sécurité dans ce parage. Le plus cocasse ou le plus triste dans cette histoire, même ces hauts lieux de la justice sont restés parfois fermés pour cause d'insécurité dans la zone. Combien de fois, des parlementaires se font eux aussi attaquer ou que leurs véhicules soient criblés de balles par les malfrats qui ne reculent devant rien quand l'envie leur prend de semer la panique au pire la mort! Plusieurs fois, le Sénat de la République ou la Chambre des députés n'a pu se réunir par mesure de sécurité.

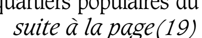
Les rafales d'armes automatiques des chefs de gangs, les règlements de compte entre trafiquants en tout genre et ce, en plein jour, constituent le lot quotidien de la vie des habitants et employés de ce quartier du Bicentenaire. En dépit d'énormes efforts et des coups filets réalisés au sein des bandits par la police nationale, l'insécurité reste le plus grand défi à relever pour tout gouvernement qui sait que sa première préoccupation devrait être la sécurité de la population face aux groupes armés. C'est dans ce contexte et cette ambiance inquiétante que le Premier ministre a.i et aussi nommé Jean-Michel Lapin s'était présenté lundi 15 et mardi 16 avril 2019 au Parlement pour déposer ses pièces en vue de sa ratification par les parlementaires. Si pour son déplacement au Sénat de la République le 15 où il a pu accomplir cet acte constitutionnel devant déboucher sur une invitation à venir faire sa Déclaration de politique générale tout était relativement calme aux abords du Parlement, tel n'était pas le cas le mardi 16 avril 2019.

En effet, c'est pratiquement sous une avalanche de feu nourrie d'une armée de fantôme que Jean-Michel Lapin a pu pénétrer dans la cour de la Chambre basse. Scène surréaliste de voir avec quel empressement un chef de gouvernement en exercice, même par intérim, et ses Conseillers se précipitent pour entrer dans le bureau du Président de la Chambre des députés pour déposer les mêmes documents qu'il avait déposés la veille juste en face, au Sénat. Depuis le bureau du Président Gary Bodeau, on entend les coups de feu et de rafales d'armes automatiques qui craquent non loin de là du côté du Marché de la Croix-des-Bossales sur le boulevard de La Saline. En plus de cela, le bidonville de Cité de Dieu n'est à quelques encablures des bureaux du Premier ministre. Jusqu'au dernier moment, certains pensaient à un appel aux armes d'un chef de gang ou d'une nouvelle provocation d'une bande rivale qui veut en découdre.

C'est la peur au ventre que les policiers, le Premier ministre a.i et les autres membres de la délégation quittent le Parlement pour regagner la Primature toute proche. Juste avant d'aller s'engouffrer précipitamment dans son véhicule blindé, Jean-Michel Lapin a eu le temps de répondre à quelques questions des journalistes accrédités. Des questions relatives justement à l'insécurité qui règne dans certaines régions du pays et dans la capitale en particulier au Bicentenaire. On lui demandait ce qu'il ressentait à ce qui parait comme une provocation de trop ? Ces tirs nourris comme un concert d'armes automatiques au moment où il faisait la déposition de ses papiers à la Chambre des députés. Sans détour, le Premier ministre nommé croit que le pays vit dans une atmosphère de guérilla avec l'action de ces gangs armés. Selon l'ancien ministre de Jean Henry Céant qui est en passe de le remplacer effectivement, « le pays développe, depuis 1986, une sorte de banditisme qui évolue jusqu'à mettre l'Etat, aujourd'hui en face d'une guérilla ». Sauf que pour l'ancien colonel et ex-Secrétaire d'Etat à la Sécurité Publique, Himmler Rébu, cela n'a rien d'une guérilla.

Selon cet ancien haut gradé des anciennes Forces Armées d'Haïti (FADH), cette situation s'apparente plutôt à un « grand désordre ». Himmler Rébu propose au gouvernement de neutraliser tout au plus une vingtaine d'individus (vingt-six plus exactement) pour avoir la paix. Dans une interview qu'il a accordée au journal Le Nouvelliste du 17 avril 2019, le colonel s'interroge sur la provenance des armes qui circulent au sein des bandes armées. Pour lui, seuls les responsables politiques et le Secteur d'affaires peuvent alimenter en arme le marché. En tout cas, ce sentiment d'impuissance des autorités politiques résume à lui seul tout le paradoxe de cette situation devenue inextricable. Voilà que celui qui était ministre dans un gouvernement justement censuré par les députés pour immobilisme face aux gangs armés et le climat d'insécurité qui règne dans le pays a été choisi par le Président de la République pour continuer l'action du gouvernement précédent. Or, en tant que ministre sortant et chef de gouvernement a.i, Jean-Michel Lapin est co-dépositaire du bilan du gouvernement qui a été censuré et co-responsable de cette situation dans laquelle vit la population depuis des mois.

Dans l'hypothèse où il est ratifié par le Parlement, quelle sera sa politique vis-à-vis de ces gangs, chefs de gangs et groupes armés qui défient ouvertement les pouvoirs publics et les forces de l'ordre ? La recrudescence des actes de banditismes, de tentatives de kidnapping des diplomates et d'assassinats étrangers et locaux enregistrés à travers le pays ces derniers mois marque-t-il un tournant dans l'insécurité en Haïti ? Devant cette situation invraisemblable, l'opposition plurielle, les organisations de défense des droits humains, le Secteur religieux et même le Haut-Commissariat des Nations Unies appellent les autorités à agir en conséquence afin de mettre fin à ce qui est déjà tragique pour la population de certains quartiers populaires du



suite à la page(19)

Jean-Michel Lapin Under Fire from "Guerrillas"

by Catherine Charlemagne

The Haitian paradox is being pushed to the extreme. The capital, Port-au-Prince, should be Haiti's safest city. Instead, it is the most dangerous with armies of gangs taking its population hostage.

Worse, the Bicentennial district, along the city's waterfront, should, according to all logic, be a kind of "No Man's Land" or "Forbidden City" for armed gangs. But it remains the capital's most threatened territory, controlled from one end to the other by "warlords" who sow terror day and night on everything that moves. Even stray dogs do not dare venture at a certain time in this district, which has the honor to house the Parliament, the Prime Minister's office, and so many other public and private institutions. This territory offers no guarantee of getting out alive if a gang leader decides to mount a punitive operation against a rival or just wants to have fun shooting in all directions.

Paradoxical indeed, as it turns out that Port-au-Prince's Bicentennial district has many more police officers per square meter than any other place in the country. Even the immediate area around the National Palace, with the Interior Ministry, and the Palace of the Supreme Court concentrates as many police and security agents, so this small perimeter become a true triangle of death. In this curious and singular country, everything is paradoxical. If one wants to protect oneself, it is better to live in neighborhoods where there are fewer public institutions, synonymous today with bait to attract prey for bandits and murderers. The Bicentennial district is, since the Jan. 12, 2010 earthquake, the nerve center of Haitian power.

With the Prime Minister's office (Primature), the seat of government, now occupying the former premises of the U.S. Embassy, the Bicentennial receives many more officials and foreign visitors than the Champ de Mars. Surprising as it may seem, with the Primature's relocation to the Bicentennial district, this district is also home to the headquarters of the Superior Council of the National Police (CSPN), whose chief is the President.

Not a day or a night goes by without the government's headquarters being visited by a large number of senior national police officers and other Haitian public security officials. In addition to the almost daily presence of Prime Minister Lapin in this place as head of government, he receives on a regular basis a considerable number of ministers, secretaries of state, senior state officials, and other personalities.

In short, the Bicentennial district in any other country, even with our Dominican neighbors, would have been a neighborhood where safety would be the government's first concern. And yet!

The Bicentennial district, long before the Primature's arrival, was where the Haitian Parliament was historically based. The building that housed the Legislative Palace before its collapse in the 2010 earthquake was one of the pavilions of the 1949 World's Fair for the Bicentenary of Port-au-Prince's founding in 1749. After 1949, just like the Foreign Affairs Ministry which was housed in another Pavilion, the Haitian Parliament took its seat in this district that was once the pride of Haitians in general and Port-au-Prince residents in particular.

Since that time, Haitian parliamentarians have never left this



On Apr. 16, Prime Minister nominee Jean-Michel Lapin delivered his papers to the House of Deputies as a cacophony of gunfire echoed outside the building.

neighborhood. After the 2010 disaster, senators and deputies settled for a short time in Pétion-Ville. More exactly at the Police Academy, on the Frères Road. It was a short exile. Far from their usual base, the parliamentarians found themselves cut off from any contact with the population. Very soon, the officials of the United Nations Mission to Stabilize Haiti (MINUSTAH) would make "provisionally" available to parliamentarians prefabricated buildings in their historic district, the Bicentenary.

Since then, what should have been temporary, continues. Nine years later, the Haitian Parliament is still installed in their prefabricated seaside buildings, some of which are in a pitiful state, not to mention the immediate area around them. The buildings' parking lot and courtyards have been transformed into a pigsty. But that does not seem to worry or disturb our parliamentarians too much. If cleanliness and hygiene do not seem to be the first priority of our elected officials, they should be big enough to understand that their health depends on it.

But the phenomenon of insecurity interests us insofar as the entire population is the victim of the State's incapacity to protect its citizens, especially the Bicentennial's residents. They must wonder what harm they have done to pay this price for the failure and bankruptcy of their rulers for more than 30 years.

With the return of parliamentarians to the Bicentennial district, a whole contingent of police and security guards invaded this territory. Parliament as an institution has its own security guards to protect the various buildings day and night. Then you have to count the number of senators and MPs to understand that by day inside the Parliament's precincts there is an entire army present. In today's Haitian system, parliamentarians tend to overprotect themselves. In addition to the official protection of at least one or two police officers per elected official, some senators and deputies also have two other private security agents who follow them everywhere, especially when they know they have to cross the whole Bicentennial district to enter the Parliament area. Armed to the teeth, the police and security guards who protect parliamentarians alone constitute a real armed force crisscrossing this territory practically every day.

Yet, Bicentennial insecurity is a daily and permanent affair. Neither the Prime Minister's presence nor that of the Presidents of both Houses at the Bicentennial, with their garrisons of security forces, has helped to improve security. The seat of government is a few meters from that of Parliament. In this rather small perimeter, there are police everywhere, going back and forth between the various institutions and administrations that have always been in the Bicentennial. The problem is that they are well hidden inside the official vehicles with tinted windows in order to protect their occupants. Moreover, it is not only the Prime Minister's and parliamentary Presidents' offices that allow the continued presence of police in this district.

There is also the headquarters of the Port-au-Prince Customs, the capital's City Council, an annex of the Archives, the headquarters of the Central Bank of Haiti (BRH), which is also not far from the Primature.

All these very sensitive institutions, given their mission, abound with policemen and security guards who monitor them 24 hours a day, whether indoors or outdoors. Of course, we do not forget the Port-au-Prince Palace of Justice and the Prosecutor's office which was installed (since the destruction of the original Palace of Justice during the 2010 earthquake) in the former luxury hotel Beau-Rivage, which had become the USAID headquarters in Haiti.

However, the Bicentennial remains dangerous for all those who frequent it whatever the time and the day. Nobody is safe in this area. The most comical or saddest part of this story is that even these high places of justice have sometimes remained closed due to insecurity in the area. How many times, parliamentarians are also attacked or their vehicles are riddled with bullets by thugs who will stop at nothing when the urge takes them to sow panic or even death? Several times, the Senate or the Chamber of Deputies could not meet as a security measure.

Gang leaders' automatic weapons, the settling of accounts between all kinds of traffickers, and this, in broad daylight, constitute life's daily lot of the inhabitants and employees of this Bicentennial quarter. In spite of enormous efforts and strikes carried out among the bandits by the national police, insecurity remains the biggest challenge for any government that knows that its first concern should be the population's security against armed groups.

It is in this disturbing context and atmosphere that the Prime Minister nominee Jean-Michel Lapin appeared on Mon., Apr. 15 and Tue., Apr. 16, 2019 at Parliament to deposit his papers for ratification by parliamentarians. On his trip to the Senate on the 15th, he was able to perform this constitutional act leading to an invitation to come to make his General Policy Statement because everything was relatively quiet around the Parliament. But this was not the case on Apr. 16th.

Indeed, it was practically under a hail of gunfire from a ghost army that Jean-Michel Lapin entered the courtyard of the Lower House. It was surreal to see with what eagerness an acting head of government, even though interim, and his councilors rushed to enter the office of the President of the Chamber of Deputies to file the same documents that he had deposited the day before at the Senate. From the office of President Gary Bodeau, we heard the gunshots and bursts of automatic weapons that cracked not far from the side of the Croix de Bossales Market on the Boulevard de La Saline. In addition to this, the slum of Cité de Dieu is not far from the Prime Minister's offices. Until the last moment, some thought it was a call to the arms by a gang leader or a new provocation of a rival band wanting to fight.

In fear, the police, the Prime Minister, and the other delegation members left the Parliament to return to the nearby Primature. Just before rushing hastily into his armored vehicle, Jean-Michel Lapin answered a few questions from accredited journalists, questions relating precisely to the insecurity that reigns in certain regions of Haiti and in the capital, especially the Bicentennial.

According to the former minister of ex-PM Jean Henry Céant, whom he is about to replace, "the country has developed, since 1986, a sort of banditry that has evolved to put the state today in front of a guerrilla force." But, for the former colonel and former Secretary of State for Public Security, Himmler Rébu, this is not a guerrilla force.

According to this former colonel of the Armed Forces of Haiti (FADH), this situation is more like a "big mess." Himmler Rébu proposes to the government to neutralize some 20 individuals (26 to be exact) to have peace. In an interview he gave to the newspaper Le Nouvelliste of Apr. 17, 2019, the colonel wondered about the origin of the weapons circulating within the armed bands. For him, only politicians and the business sector could have supplied these weapons.

In any case, this feeling of the political authorities' helplessness alone sums up the whole paradox of this situation, which has become inextricable. Now, the one who was a minister in a government just censored by the deputies for not stopping the armed gangs and the climate of insecurity that reigns in the country was chosen by the President of the Republic to continue the action of the previous government. However, as outgoing minister and head of government a.i, Jean-Michel Lapin is co-depository of the government's record which has been censored and co-responsible for this situation in which the population has been living for months.

In the event that he is ratified by Parliament, what will be his policy vis-à-vis these gangs, gang leaders and armed groups who openly challenge the public authorities and the police? The resurgence of acts of banditry, attempts to kidnap diplomats and foreign and local killings recorded across the country in recent months marks a turning point in the insecurity in Haiti? Faced with this incredible situation, the pluralist opposition, the human rights organizations, the religious sector and even the Office of the United Nations High Commissioner call on the authorities to act accordingly in order to put an end to what is already tragic for the population of some popular neighborhoods in the country and Port-au-Prince in particular.

The slums of Cité de Dieu, Tokyo, Wharf Jérémie, and, of course, La Saline have become open-air cemeteries as these neighborhood's inhabitants live hell every day. Everyone remembers the hitherto unexplained and suspicious massacre of La Saline. The country is still waiting for an answer from justice on this curious massacre that the Democratic and Popular Sector qualifies as a State massacre.

Finally, the armed groups' show of force witnessed on Apr. 16 not far from the Parliament as the Prime Minister was giving his papers, is this the passage to another stage in insecurity in Port-au-Prince and in the Bicentennial neighborhood in particular? Queries to which the appointed Prime Minister should soon provide answers if he wants to win the trust of his fellow citizens. But some observers have serious doubts about the means available to the Prime Minister even in terms of strategy to end Haiti's insecurity. Although to become definitive head of government, he will not skimp on announcements and glowing promises to seduce Senators and deputies to obtain the keys to the Villa d'Accueil as a tenant by right.

In any case, following his statement and his term "guerrilla warfare" that the gangs are fighting against the national police of which he is the President of the Superior Council, President Jovenel Moïse has maintained a heavy silence. For a few months now, it has been embarrassing to see the incredible actions of gangs operating openly with the knowledge of political and police authorities. According to what he announced on Twitter, Jovenel Moses said he instructed the Haiti's various security officials to disable the armed gangs that terrorize the population and threaten peace and public safety, without saying what measures the public authorities intend to use.

The future prime minister, whether his name is Jean-Michel Lapin or Pierre, Paul, Jacques, will have his work cut out. For, the gangs, noting the bankruptcy of the state, have simply decided to turn the country into a haven for gunmen.

Rep. Maxine Waters Leads Delegation on One-Day Visit to Haiti

by Kim Ives

Congresswoman Maxine Waters (D-CA) along with actor Danny Glover, activist and radio host Margaret Prescod, and lawyer Brian Concannon, Jr. will be part of a delegation which will visit Haiti on Wed., Apr. 24, 2019.

The delegation will meet with U.S. Embassy officials, Haitian government officials, as well as visit the campus of the University of the Aristide Foundation (UNIFA) in Tabarre. It also will hopefully meet with some of Haiti's popular organizations.

"The visit will look into the recent repression in Haiti and the lack of response from the U.S.," said Concannon.

Waters' delegation comes on the heels of a Mar. 20, 2019 letter to Secretary of State Mike Pompeo signed by 104 U.S. representatives in which they urged him "to support thorough and independent investigation into both the corruption allegations that sparked the current crisis [in Haiti] and the human right violations, including extrajudicial killings, that have reportedly taken place."



U.S. Congresswoman Maxine Waters will lead a delegation to Haiti on Apr. 24, 2019

Rep. Maxine Waters is the new chair of the House Financial Services Committee. Danny Glover most recently starred in "Killing Winston Jones." Margaret Prescod is the host of the Pacifica radio networks program "Sojourner Truth." Brian Concannon, Jr. is the outgoing executive director of the Institute for Justice and Democracy in Haiti (IJDH).

LA CONTRE-RÉVOLUTION L

Par Achille Lollo

Sous la présidence de Rafael Correa, l'Equateur avait offert l'asile politique et même la citoyenneté équatorienne à Julian Assange. Aujourd'hui, Lenin Moreno s'est agenouillé devant les Etats-Unis et a fait livrer le fondateur de Wikileaks. Moreno n'est pourtant pas un opposant de droite. C'est le successeur de Correa au sein du parti de gauche Alianza Pais. Il était censé poursuivre la révolution citoyenne. Dans cet article de juin 2018, Achille Lollo explique comment il a retourné sa veste, pourquoi il a trahi Correa, son parti, son pays et Assange. (IGA)

Deux arguments qui ont contribué, au niveau mondial, à montrer sous un jour positif la « Révolution Citoyenne » en Équateur, ont été les décisions du président Rafael Correa et de son gouvernement d'octroyer l'asile politique au fondateur de Wikileaks, Julian Assange, le 16 août 2012.

Par la suite, le 5 février 2017, l'ancien ministre des Affaires étrangères, Ricardo Patiño, a annoncé que l'Équateur aurait commencé à jouer le rôle de « garant des conversations » (garant des négociations) entre les insurgés de l'ELN et le gouvernement colombien.

Cependant, le 19 avril 2018, bien qu'il soit prévu que les négociations entre l'ELN et les émissaires du président colombien Juan Manuel Santos doivent s'achever le 18 mai, le nouveau président de l'Équateur Lenin Moreno Garcés, a annulé tous les engagements pris par le gouvernement Correa et a ordonné le retrait immédiat de l'Équateur des négociations avec l'ELN (1). De plus, le président Moreno a remis cette organisation sur la liste des groupes terroristes, obligeant l'armée à mener de nombreuses opérations de ratissage le long de la frontière colombienne.

Une décision apparemment irréfléchie

En fait, cette prise de position fait partie des manœuvres diplomatiques conçues par le Département d'Etat US pour faciliter l'élection d'Iván Duque, le candidat du parti d'Alvaro Uribe que la Maison Blanche aimerait faire élire en Colombie. En fait, Iván Duque serait le président idéal pour les USA, parce que c'est un authentique fascistoïde, prêt à devenir le fer de lance de la politique US en Amérique latine. C'est-à-dire qu'il est idéologiquement prêt à lancer l'armée colombienne dans une aventure militaire contre le Venezuela bolivarien.

Dans le même temps, le 19 mars 2017 – immédiatement après son élection – le nouveau président équatorien, a signé un décret de suspension des activités du Secrétariat du Renseignement (SENAIN). Cet organe avait été créé en 2009 par le Président Correa lorsque le Parlement a adopté la nouvelle loi sur la sécurité publique, et avait pour mission de centraliser les activités des services secrets, qui étaient auparavant constitués d'un département pour chacune des branches des forces armées et de la police. Une situation qui entraînait de fréquents conflits, et impliquait une soumission totale aux antennes de la CIA et aux représentants du Pentagone.



De gauche à droite l'opposant vénézuélien Juan Gerardo Guaidó Márquez reçoit le soutien du président de l'Équateur Lenin Moreno Garcés

Si bien qu'en 2009, le gouvernement Correa a expulsé l'ambassadrice US Heather Hodges, le premier secrétaire de l'ambassade Mark Sullivan et 20 fonctionnaires du Pentagone. En effet, il a été démontré que l'ambassadeur Hodges avait encouragé le coup d'État tenté en 2010 par la police de Quito contre le président Correa, qui en a réchappé grâce à l'intervention des troupes spéciales loyales au gouvernement.

Le démantèlement du SENAIN est une démonstration supplémentaire de ce que le président Lenin Moreno Garcés veut un rapprochement politique et géostratégique avec la Maison Blanche, qui a immédiatement chargé l'ambassadeur Todd Chapman de prendre contact avec l'exécutif équatorien afin de définir un nouvel accord commercial, de relancer la coopération militaire avec les Forces Armées et la police, de collaborer à la reconstruction des services de renseignement purgés des sympathisants de Correa et ainsi, de liquider l'affaire Assange. (3)

En effet, en ce qui concerne « la question Assange », le nouveau Président Moreno a mis en place une série de restrictions pour empêcher Julian d'utiliser les locaux de l'ambassade de l'Equateur à Londres et d'effectuer « ….des opérations d'information qui nuisent à l'image politique et aux relations diplomatiques de l'Équateur ». En particulier, Assange s'est vu interdire de rencontrer d'autres personnes que ses parents proches, sa connexion Internet a été coupée, et on lui a imposé le silence sur l'évolution de la situation politique en Catalogne (4).



Le traître, l'inutile, le vendu, l'incompétent, le tyran, le médiocre, le paresseux, le déloyal Lenin Moreno Garcés

À ce sujet, l'ancien président Rafael Correa a déclaré dans un entretien accordé à Rome le 17 mai : « ….Toutes les restrictions que l'ambassade de l'Équateur à Londres applique contre Julian Assange, ne sont que les premières représailles mises en place par le président Moreno, après que le ministère des Affaires étrangères a été contraint, en décembre 2017, conformément aux normes internationales, d'accorder la citoyenneté équatorienne à Assange. Tout le monde sait que le nouveau président a cédé aux pressions de la Maison-Blanche. En fait, Moreno voudrait extrader Assange, même s'il ne sait pas comment justifier cette décision, car Julian est devenu une personnalité internationale, persécutée par les USA où, comme tout le monde le sait, il serait condamné à la prison à vie parce que différents hackers ont téléchargé sur Wikileaks des milliers d'e-mails secrets en provenance du Pentagone et de la CIA. Assange, en tant que rédacteur en chef de WikiLeaks, serait ainsi accusé des délits d'espionnage et de conspiration ! »

La purge des « correistes » et l'arrestation de Jorge Glas

Tout de suite après le retour en Belgique de l'ancien président Rafael Correa, le nouveau locataire du Palais de Carondelet, avec l'appui de l'opposition, en particulier du parti CREO du banquier Guillermo Lasso et des trois partis des pasteurs évangéliques (PRE, SUMA et Fuerza Ecuador), à partir du 29 avril 2017, a réalisé une véritable purge du gouvernement et des ministères, éloignant de ceux-ci, tous ceux qui étaient considérés comme des partisans affichés du président Correa.

Pas même le parti « Alianza Pais », fondé par Rafael Correa, n'a été épargné par la purge voulue par Lenin Moreno Garcés, qui, paradoxalement, est le président de ce parti. C'est ainsi que la « purification » a divisé le parti en quatre éléments. Le groupe Moreno est composé de 22 membres élus avec lui. Ils ont été rejoints par 25 autres parlementaires qui par pur opportunisme, ont signé le manifeste de soutien à Moreno et approuvé l'expulsion des correistes. Leurs adversaires, 27 députés correistes historiques, ont été contraints de quitter le « Movimiento Alianza Pais » pour former un autre parti.

Ainsi, le Président Moreno, avec l'appui des cinq principaux partis d'opposition (CREO, PRE, SUMA, FE et PSC) a construit au Parlement une majorité qui a approuvé dans les mois suivants tous les changements constitutionnels, l'abrogation des lois les plus importantes promues par les gouvernements précédents, soutenant aveuglément la campagne médiatique de Moreno lui-même contre son vice-président Jorge Glas. Une campagne de dénigrement qui a forcé le pouvoir judiciaire à arrêter Jorge Glas, d'abord pour corruption et ensuite pour « association illégale ».

Une procédure judiciaire truquée qui, le 25 août 2017, a abouti à la démission volontaire, en guise de protestation, de Ricardo Patiño, Paola Pablón et Virgilio Hernández, puis de tous les dirigeants de gauche de « Alianza Pais » qui occupaient des postes au sein du gouvernement et des secrétariats d'État.

Après l'arrestation puis la condamnation de Jorge Glas à six ans, la purge décidée par Moreno s'est abattue sur les échelons inférieurs du parti « Alianza Pais », paralysant surtout les projets amazoniens dans le domaine de l'énergie et les infrastructures liées à la santé publique et à l'éducation.

Ce faisant, Lenín Moreno Garcés, applaudi par l'opposition et par les maîtres de la Maison Blanche, a pu décréter la fin de la « Revolución Ciudadana » et du « Buen Vivir », grâce aussi à l'aide de la caste bureaucratique de la confédération indigène CONAIE et de celle des églises évangéliques FEINE, sur laquelle pèse l'énorme responsabilité politique de la défaite de Rafael Correa lors du référendum du 5 février 2018.

Le virage à droite des indigénistes de la CONAI [Commission Nationale des Affaires Indigènes] et de Pachakutik, en accord avec les évangéliques.

Très peu de gens se souviennent que le 11 décembre 1999, la seconde « Rencontre Américaine pour l'Humanité et contre le Néolibéralisme » s'est tenue à Belém, au Brésil, et qu'une délégation du Parti indigéniste équatorien Pachakutik y était présente. Dans un premier temps, la délégation équatorienne a suscité une grande émotion, car ses membres sont arrivés dans les vêtements traditionnels des treize ethnies indigènes. Cependant, lorsque les représentants du Pachakutik ont exposé leur programme politique, la désillusion fut générale, surtout de la part des zapatistes mexicains qui ont réagi en les traitant de « …. petits-bourgeois de la forêt ! » (5)

On a tout de suite compris que la confédération des peuples autochtones, CONAIE, était fortement influencée par les pasteurs évangéliques (tous d'origine US et canadienne) du CLAI (Consejo Latinoamericano de Iglesias), tandis que le parti Pachakutik était une courroie de transmission des idées d'inspiration écologiste formulées par ses conseillers US, payés par le « Fond Indigène » de la Banque mondiale. Il faut souligner que la « radicalisation » des thèmes environnementaux a fourni un excellent antidote politique contre le rapprochement entre le parti Pachakutik et la Confédération CONAIE et la gauche équatorienne et donc les théories du socialisme de classe.

Une réalité qui se manifeste par le fait que, après la rébellion paysanne contre la dollarisation du président Mahuad, décrétée en janvier 2000, les « ponchos rouges » ont été immédiatement remplacés par les « ponchos dorés« , qui, au nom du discours sur « le droit plurinational et la défense territoriale de l'environnement », ont évité une alliance de classe avec l'opéraïsme de gauche, pour rechercher, au contraire, une cohabitation étroite avec la classe dominante.



Moreno marionnette de la droite corrompue

Une opération politique qui, en peu de temps, s'est traduite dans le mouvement indigéniste par l'affirmation d'une petite bourgeoisie d'ethnie quichua (ou kichwa) et la création d'une solide bureaucratie qui a commencé à contrôler la CONAIE, l'Ecuarunari [Ecuador Runakunapak Rikcharimuy, Movimiento de los Indígenas del Ecuador] et leur parti politique Pachakutik. (6)

Ces entités politiques se sont toujours opposées au programme d' « Alianza Pais », et en particulier à Rafael Correa, au point que le dirigeant de la fédération indigène Ecuarunari, Carlos Perez Guartambel, pour justifier le soutien du mouvement indigéniste aux candidats de droite en 2006, a déclaré à l'agence « ANDES » : « Il vaut mieux soutenir et voter pour un banquier que pour une dictature !».

En réalité, il ne s'agit pas là d'une exception, mais d'un projet élaboré par les sectes évangéliques et pentecôtistes des USA et du Canada, en particulier l'Assemblée de Dieu. Elles ont multiplié les « missions d'évangélisation » précisément dans les pays d'Amérique latine où la gauche marxiste était profondément populaire. Par exemple, en Bolivie, le MRTK-L (Mouvement Révolutionnaire Tupaj Katari de Libération), était contrôlé par les pasteurs évangéliques qui se sont servis de ce mouvement indigène pour transformer le MRTK-L en un parti allié de façon permanente avec le parti de la bourgeoisie, le MNR (Mouvement Nationaliste Révolutionnaire), puis avec les gouvernements militaires.

N'oublions pas que : a) le vote des députés évangéliques brésiliens a été décisif dans le vote de la destitution de la présidente Dilma Rousseff. (b) en Colombie, les pasteurs évangéliques ont soutenu le parti d'Alvaro Uribe et, conjointement avec les membres du Centro Democrático, ont voté contre l'accord de paix avec les FARC. c) au Chili, le nouveau président conservateur comptait sept pasteurs évangéliques comme conseillers politiques dans sa campagne électorale. d) au Venezuela, tous les dimanches, les pasteurs de l'Assemblée de Dieu obligent leurs fidèles à faire des « oraisons contre le diable Maduro » ! (7)

En Équateur, le conflit entre le mouvement indigène et les églises évangéliques d'une part, et le gouvernement Correa d'autre part, s'est exacerbé le 22 mars 2012, lorsque le lider du CONAI, Jorge Herrera et celui d'ECUARUNARU, Carlos Pérez Guartambel, avec les pasteurs de la FEINE (Fédération Evangélique Indigène), ont envahi les rues de la capitale Quito en scandant le slogan « Les entreprises minières chinoises hors de l'Équateur ».

Cette manifestation, invoquant les questions environnementales, reprenait les mêmes slogans que la droite nationaliste pour attaquer et discréditer le programme de développement minier que le gouvernement de Rafael Correa avait défini avec un groupe d'entreprises chinoises pour extraire du cuivre, du précieux molybdène, ainsi que l'or, l'argent, le zinc et le plomb.

Pour s'assurer le soutien sans faille du mouvement indigéniste, le nouveau président, Lenin Moreno, alors qu'il entamait la purge des correistas le 4 juillet 2017, a proposé à la bureaucratie de la CONAIE de négocier son appui à son gouvernement. À cette fin il a fait don de deux bâtiments publics aux bureaucrates de la CONAIE, l'un dans la capitale Quito et l'autre à Conocoto, avec la formule d'un « prêt à usage pour 100 ans ». Lénine Moreno a ensuite signé l'amnistie présidentielle pour quatre dirigeants autochtones reconnus coupables de crimes de droit commun. Par ailleurs, en échange de leur soutien électoral, Moreno a promis aux pasteurs de la FEINE de modifier le système actuel d'instruction publique pour donner plus de place (et bien sûr un financement) aux écoles privées dirigées par des pasteurs évangéliques ou liées aux différentes églises pentecôtistes.

Le point de vue de l'ancien président Rafael Correa

Le jeudi 17 mai, dans la salle de conférences de l'Hôtel Abitart à Rome, l'ancien président Rafael Correa a tenu une très longue conférence de presse où il a réaffirmé pendant près de deux heures l'innocence du vice-président Jorge Glas. Nous l'avons résumée ici : qui était Jorge Glas ?

Ingénieur électricien, il a fondé, le 19 février 2006, avec Rafael Correa, Ricardo Patiño et Gabriela Rivadeneira, le « Movimiento Alianza Pais » , « País » étant l'acronyme de Patrie Active et Souveraineté. Le mouvement a élaboré une plate-forme politique pour soutenir le projet de révolution civile « Revolución Ciudadana« , qui s'inspire du Socialisme du XXIème siècle (d'inspiration chaviste). Le 14 août 2009, Jorge Glas a été nommé ministre des Télécommunications.

LIBÉRALE RÈGNE À QUITO !







Manifestation dans le centre colonial historique de Quito pour exiger la chute du président Lénin Moreno et la liberté du fondateur de WikiLeaks, Julian Assange

Puis, le 5 avril 2010, il a été appelé à assumer le rôle de ministre Coordonnateur des secteurs de l'énergie. Durant cette période, il a travaillé avec les techniciens du ministère sur la mise en service de 10 barrages hydroélectriques et sur des études géologiques en vue de l'extraction du cuivre, du molybdène, de l'or, de l'argent, du plomb et de l'étain. C'est également sous sa direction qu'ont été exécutés les travaux de caractère environnemental de réhabilitation des zones où les mines devaient être implantées. Le 24 mai, il a été nommé vice-président de Rafael Correa, Lenin Moreno ayant été invité par le Secrétaire de l'ONU à assumer la fonction d'envoyé spécial de l'ONU sur le handicap et l'accessibilité à Genève. Avec l'élection de Lenín Moreno à la présidence, Jorge Glas a été nommé vice-président, puis suspendu de ses fonctions le 3 août par le décret n° 100 du président Moreno.

Jorge Glas était un concurrent potentiel de Moreno aux prochaines élections

En fait, Jorge Glas était plus à gauche que Lenín Moreno et, étant donné que l'ancien président Rafael Correa avait décidé de se retirer de la politique pour se consacrer à sa famille et à l'enseignement universitaire à Bruxelles, tout indiquait qu'il y aurait tôt ou tard un conflit politique entre les deux lignes. En fait, Lenín Moreno, une fois élu, ne s'est jamais engagé du côté de la « Revolución Ciudadana » et n'a jamais voulu la continuer. Moreno a toujours opté pour un programme de réconciliation avec les oligarchies, avec le secteur privé, avec les multinationales, avec les banquiers et avec les confédérations indigénistes. Tous ennemis historiques de Rafael Correa et désireux d'un changement qui mettrait fin au « correisme », autrement dit à un gouvernement socialiste.

Les médias, la Maison Blanche et le chef de l'opposition Guillermo Lasso créent les conditions de la trahison de Lenín Moreno. Il n'y a pas de doutes que c'est pendant le séjour doré de Lenín Moreno à Genève, qu'a pris forme l'idée d'une rupture avec le programme et, surtout, avec la morale politique d'un parti idéologiquement lié au Socialisme du XXIème siècle, tel que proposé par Hugo Chávez.

De plus, gagnant 15 000 dollars par mois et ayant la possibilité de dilapider 25 000 dollars par mois en « frais de représentation », il est difficile de croire à la morale prolétarienne et socialiste de Lenín Moreno. Son style de vie n'a certainement pas échappé aux antennes du Département d'État, qui dispose de dizaines de collaborateurs parmi les fonctionnaires de l'ONU. La même chose ne doit pas avoir échappé aux riches propriétaires des partis d'opposition, dont Guillermo Lasso, qui immédiatement après la défaite a cherché à établir le dialogue avec Lenín Moreno, qui l'en a immédiatement récompensé.

La trahison n'a donc pas été la conséquence d'un coup de tête de la part du président Moreno. Au lieu de cela, c'est un nouveau parcours politique négocié entre Moreno et le banquier Lasso, avec la Maison Blanche et les puissantes sectes évangéliques et pentecôtistes, qui pourrait assurer à Lenín Moreno un second mandat présidentiel.

L'épuration

Immédiatement après son élection, Lenin Moreno, sous le prétexte de moderniser et de rendre moins onéreuses les structures des Secrétariats d'État, a commencé à en changer les responsables, en les remplaçant par des hommes de confiance. Il a ensuite décidé de suspendre les activités des secteurs dont les administrateurs et les fonctionnaires fidèles à Rafael Correa étaient majoritaires. Ainsi, avec l'appui inconditionnel des journaux et des télévisions privés (nationales et étrangères) et des partis d'opposition, il a suspendu les activités du Secrétariat du renseignement (SENAIN). Un organisme qui, par son travail silencieux, avait pu empêcher en Équateur ce que la CIA a ensuite réussi à fomenter au Venezuela : le sabotage de l'économie et la guerre économique à grande échelle.

L'attaque contre le parti « Alianza Pais«

Cependant, la progression de la purge n'a pas échappé aux membres de la direction du parti « Alianza Pais » qui, sous la direction de Ricardo Patiño et Gabriela Rivadeneira, avaient convoqué la direction du parti pour décider de l'expulsion de Lenín Moreno. Mais, prévoyant cette décision, Lenín Moreno avait promu l'ambitieuse Mónica Rodriguez à la présidence du Tribunal Contencioso Electoral (Tribunal du Contentieux Électoral). Celle-ci, avec les juges Miguel Pérez et Vicente Cárdenas, a annulé la décision de la direction d' « Alianza Pais », la déclarant « irrecevable » et nommant président du parti Lenín Moreno, qui a immédiatement menacé d'expulsions et de suspensions – avec l'appui du TCE – tous les parlementaires qui soutiendraient la motion de Ricardo Patiño. Ainsi, le parti s'est divisé entre opportunistes partisans de Moreno et opposants partisans de Correa, ces derniers décidant d'abandonner le parti.

La destitution de Jorge Glas

Les conseillers de Lenin Moreno et l'ambassadeur US Todd Chapman, ont alors attiré l'attention du président sur le fait que le ministère US de la Justice avait créé un manuel d'opérations juridiques pour monter un système infaillible d'inculpation pour corruption, corruption passive, concussion, responsabilité politique dans les délits de corruption et, enfin, association de malfaiteurs. C'est ce manuel qui a guidé les enquêtes des juges d'instruction du Paraguay pour légitimer le coup d'État légal, à savoir la destitution du président Fernando Lugo, puis celle de Dilma Roussef au Brésil. Ce même manuel a également servi à criminaliser toute la direction du PT et à obtenir la condamnation et l'emprisonnement de l'ancien président Inácio Lula da Silva. De cette façon, Lula ne pourra plus être le candidat du PT pour les douze prochaines années !

Ces considérations ont aidé la Présidence à élaborer les étapes du processus d'épuration. Donc, dans un premier temps, les médias se sont résolument engagés aux côtés du président Lenin Moreno dans sa campagne contre la corruption des secteurs bureaucratiques de l'administration publique. Dans un second temps, les médias ont commencé à bâtir un scénario terrible, accusant tous les membres des gouvernements de Rafael Correa de corruption. Ensuite, Jorge Glas, comme ministre coordonnateur des secteurs de l'énergie, a été mis en cause spécifiquement et accusé de corruption. Enfin, après que les médias eurent fabriqué un épouvantail à l'usage de l'opinion publique, la magistrature a immédiatement accusé Jorge Glas de corruption, le mettant en détention provisoire.

Le coup d'État

Ne pouvant prouver devant la Cour les accusations portées par les médias, selon lesquelles Jorge Glas aurait reçu un total de 14 millions de dollars de la société brésilienne Oderbrecht pour l'avoir favorisée dans 5 marchés publics, les magistrats ont requalifié les charges de corruption en « association de malfaiteurs». C'est pourquoi Jorge Glas aurait dû être élargi et comparaître libre. En même temps, il aurait pu reprendre ses fonctions de vice-président. Pour éviter cela, le président Lenín Moreno a ordonné aux juges de prolonger la détention provisoire « pour empêcher Jorge Glas de fuir ». Immédiatement après, le président a signé le décret n° 100, qui stipule que « ….Jorge Glas est suspendu de ses fonctions de vice-président pour avoir quitté le pays de manière injustifiée ».

Le coup d'État a ensuite été parachevé par le vote des députés de l'opposition et de 47 parlementaires félons favorables à Moreno, qui ont légitimé le décret présidentiel. Par la suite, le Tribunal a mené un procès expéditif où Jorge Glas s'est vu infliger une peine de 6 ans de prison qui a scandalisé tous ceux qui ont un minimum de connaissances en droit pénal.



Rencontre des dirigeants de Pachakutik avec Guillermo Lasso et la direction du CREO, avril 2015

Le caractère illégal de la condamnation de Jorge Glas

Au plan international, le jugement contre Jorge Glas a été jugé « illégal » pour les motifs suivants : A) Pour statuer, les juges de la Cour ont utilisé les règles d'un code pénal qui avait été abrogé. B) Les experts et les témoins présentés par l'accusation ont mis en évidence l'absence de preuves contre l'accusé. C'est-à-dire qu'aucun d'eux n'a été en mesure de dire où, comment et quand l'accusé aurait reçu les 14 millions de dollars. En même temps, personne n'a été en mesure de dire comment et quand il aurait « autorisé la réception des 14 millions de dollars susmentionnés ». C) On a cherché à faire endosser à Jorge Glas la responsabilité des mouvements de fonds des supposés corrupteurs, sans pouvoir démontrer qui, en réalité, aurait bénéficié de ces 14 millions de dollars. D) En échange de sa liberté et la totale impunité, un directeur d'Oderbrecht, a accepté d'accuser Jorge Glas. Ainsi, il est immédiatement retourné au Brésil, ce qui a interdit toute confrontation pendant le déroulement du procès. E) Il n'y a pas de preuve écrite ou d'enregistrement téléphonique qui puisse prouver une relation entre l'accusé et le directeur d'Oderbrecht en question. F) Oderbrecht est l'entreprise brésilienne qui s'est rendue célèbre dans le monde non seulement dans le domaine du bâtiment, mais aussi pour sa pratique de la corruption, qui a été dénoncée de façon répétée au Venezuela et en Bolivie, dans divers pays africains et, surtout, au Brésil où, en échange d'une impunité totale, elle a bénéficié à nombreuses reprises de la « prime à la délation », grâce auxquelles les juges brésiliens ont pu condamner la direction du PT (Parti des Travailleurs) et l'ancien président Lula lui-même à une absurde peine de 12 ans de prison.



Mobilisation à Quito et un appui de masse pour la défense des droits démocratiques et la libération de Julian Assange à proximité de la Plaza de la Independencia, le site du palais présidentiel Carondelet

Glas comme Lula

En avril, l'ancien président Lula était censé lancer sa campagne électorale pour les élections d'octobre, pour lesquelles les sondages le créditaient déjà de 47% des intentions de vote. Après la retraite politique de Rafael Correa et le virage à droite de Lenín Moreno, Jorge Glas aurait été le candidat idéal du nouveau parti que Ricardo Patiño et Gabriela Rivadeneira sont en train de reconstruire.

Comme l'a justement rappelé l'ex-président Rafael Correa, cette condamnation à l'encontre de Jorge Glas « … constitue une persécution politique cruelle qui s'inscrit dans la nouvelle stratégie de l'impérialisme US, qui vise à éliminer les forces progressistes de l'Amérique latine et surtout à détruire les partis qui ont contribué à la création de l'ALBA, et au renforcement de l'UNASUR et de la CELAC…. ».

Notes

1 – EL PAÍS, « Ecuador deja de ser garante del proceso de paz con el ELN », 19/03/2018.

2 – EL TIEMPO, « El candidato uribista derrotaría a todos en una segunda vuelta », 25/03/2018, Bogotá.

3 – TELESUR, « Estados Unidos no quiere una base en Ecuador, quiere algo más devastador », 03/04/2018, Caracas.

4 – LA Repubblica, « Julian Assange resta senza internet: l'Ecuador taglia la connessione «, 28/03/2018

5 – Conjuntura Internacional, « Dossiê Amazônia », Nr. 118, mars 2000, ADIA, Rio de Janeiro

6 – Susana Andrade, « El despertar político de los indígenas evangélicos en Ecuador », Revista de Ciencias Sociales, Nr 22, Quito, Mayo 2005.

7 – Carmen Martínez Nolo, « Repensando los movimientos indígenas », Editora Macso, Quito, 2009.

Tlaxcala 18 Avril 2019
Traduit par Jacques Boutard
Edité par Fausto Giudice
Investig'Action 18 Avril 2019

Déclaration du gouvernement cubain !



Cuba rejette une fois de plus les mensonges et les menaces, et réitère que sa souveraineté, son indépendance et son engagement envers la cause des peuples latino-américains et caribéens ne sont pas négociables

La Révolution cubaine réitère qu'elle est fermement résolue à contrer l'escalade agressive des Etats-Unis

Ce 17 avril marque un nouvel anniversaire de l'agression militaire lancée à Playa Girón en 1961. Fermement résolu à défendre sa Révolution et le socialisme, le peuple cubain riposta et, en moins de soixante-douze heures, infligea à l'impérialisme sa première déroute en Amérique.

Curieusement, c'est cette date-là que l'administration étasunienne a choisie pour annoncer de nouvelles mesures agressives contre Cuba et renforcer l'application de la Doctrine Monroe !

Le Gouvernement révolutionnaire repousse dans les termes les plus énergiques cette décision qui permet désormais de présenter des demandes légales devant des tribunaux étasuniens contre des sociétés cubaines et étrangères échappant à la juridiction des Etats-Unis et qui dresse de nouveaux obstacles à l'entrée dans ce pays de cadres et de familles des entreprises ayant investi en toute légitimité à Cuba dans des biens nationalisés. Ces actions, envisagées dans la Loi Helms-Burton, la communauté internationale les a condamnées depuis belle lurette, la nation cubaine les a rejetées dès leur promulgation et application en 1996, leur objectif fondamental étant d'imposer une nouvelle tutelle coloniale à notre pays.

Le Gouvernement révolutionnaire rejette également la décision de limiter à nouveau les fonds que les Cubains résidant aux USA envoient à leurs familles et proches, de restreindre encore plus les voyages d'Étatsuniens à Cuba et d'appliquer des sanctions financières supplémentaires.

Le Gouvernement révolutionnaire repousse énergiquement les références selon lesquelles des attaques à des diplomates étasuniens se seraient produites à Cuba. L'administration étasunienne prétend justifier ses actions, à son habitude, à coups de mensonge et de chantage.

Le général d'armée Raúl Castro Ruiz a affirmé le 10 avril dernier : « Elle accuse Cuba de tous les maux, utilisant des mensonges à en faire pâlir la pire propagande hitlérienne. »

Cherchant à camoufler et à justifier le fiasco patent de sa sinistre manœuvre putschiste : désigner depuis Washington un usurpateur comme « président » du Venezuela, le gouvernement des Etats-Unis recourt à la calomnie.

Il accuse Cuba d'être responsable de la solidité et de la fermeté dont font preuve le gouvernement bolivarien et chaviste, le peuple et l'union civico-militaire qui défendent la souveraineté de leur nation. Il ment comme un arracheur de dents quand il affirme que Cuba maintient au Venezuela des milliers d'effectifs militaires et de sécurité, déterminant de la sorte par leur influence ce qui se passe dans ce pays frère.

Il a le cynisme d'accuser Cuba de la situation économique et sociale que traverse le Venezuela, alors que celui-ci est soumis depuis des années aux brutales sanctions économiques que Washington et plusieurs de ses alliés appliquent précisément pour l'asphyxier économiquement et faire souffrir sa population.

Washington en arrive au point d'exercer des pressions sur des gouvernements de pays tiers pour qu'ils persuadent Cuba de cesser cet invraisemblable appui militaire et de sécurité, et même de retirer son soutien et sa solidarité au Venezuela.

L'administration étasunienne est bien connue, dans le pays même et dans l'arène internationale, par sa tendance éhontée à recourir au mensonge comme instrument de politique intérieure et extérieure. C'est là en fait une coutume qui concorde avec les vieilles pratiques de l'impérialisme.

Qui a oublié que le président George W. Bush, avec l'appui du conseiller actuel à la sécurité nationale, John Bolton, a menti sans le moindre scrupule au sujet des prétendues armes de destruction massive en Iraq, cette contre-vérité lui ayant servi de prétexte pour envahir ce pays du Moyen-Orient ? Les annales de l'histoire enregistrent aussi l'explosion du cuirassé Maine et la provocation inventée de toutes pièces dans le golfe du Tonkin qui ont servi de prétexte à des guerres à Cuba et au Vietnam.

Comment oublier que les Etats-Unis camouflèrent aux couleurs cubaines les avions étasuniens qui bombardèrent Cuba à la veille de l'agression de Playa Girón ?

Qu'il soit clair que les calomnies proférées par les Etats-Unis sont purement et simplement des mensonges délibérés ! Leurs services de renseignement ont plus de preuves qu'il n'en faut, et sûrement plus qu'aucun autre État, pour savoir que Cuba ne possède pas de troupes au Venezuela et qu'elle n'y participe à des opérations militaires ou de sécurité, quand bien même deux États indépendants ont parfaitement le droit de décider en toute souveraineté de leur coopération en matière de défense, les USA n'en ayant aucun, eux, de le contester.

Notre accusateur possède bel et bien, lui, en revanche, plus de 250 000 soldats cantonnés dans 800 bases militaires à l'étranger, dont une partie sur notre continent !

La Maison-Blanche sait aussi – et nous l'avons réitéré publiquement – que les quelque 20 000 coopérants cubains, dont 60 p. 100 sont des femmes, remplissent dans cette nation latino-américaine exactement la même mission que les 11 000 autres œuvrant dans 83 nations : prêter des services sociaux de base, fondamentalement en santé, ce que reconnaît la communauté internationale.

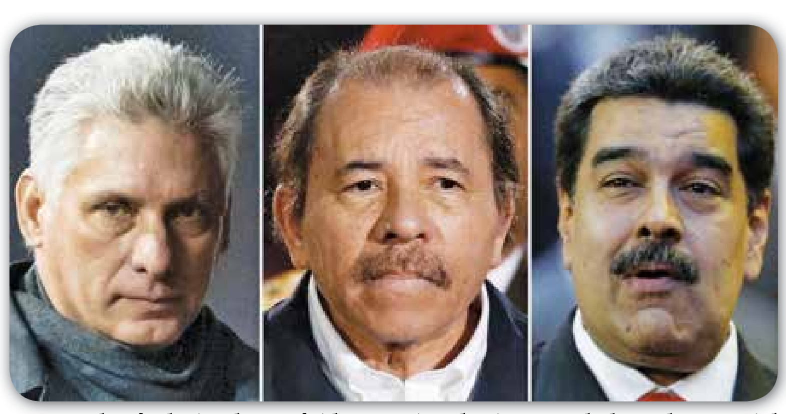
De même, qu'il soit absolument clair que sa solidarité résolue avec la République bolivarienne du

suite à la page(16)

L'Union européenne est contrainte de participer aux guerres US

Par Thierry Meyssan

Depuis le Traité de Maastricht, tous les membres de l'Union européenne (y compris des pays neutres) ont placé leur défense sous la souveraineté de l'Otan ; laquelle est exclusivement dirigée par les États-Unis. C'est pourquoi, lorsque le Pentagone délègue au département du Trésor le siège économique des pays qu'il veut écraser, tous les membres de l'Union européenne et de l'Otan sont contraints d'appliquer les sanctions US.



De gauche à droite les présidents Miguel Diaz-Canel de Cuba, Daniel Ortega du Nicaragua et Nicolas Maduro du Venezuela

Après la perte de sa majorité à la Chambre des Représentants lors des élections de mi-mandat, le président Trump s'est trouvé de nouveaux alliés en échange de sa relaxe par le procureur Mueller de l'accusation de haute trahison [1]. Il soutient désormais les objectifs de ses généraux. L'impérialisme US est de retour [2]. En moins de six mois, les fondements des relations internationales ont été « rebootés ». La guerre qu'Hillary Clinton avait promis de déclencher a bien été déclarée, mais pas exclusivement par la force militaire.

Ce changement des règles du jeu, sans équivalent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, contraint immédiatement la totalité des acteurs à repenser leur stratégie et donc tous les dispositifs d'alliance sur lesquels ils se reposaient. Ceux qui tarderont en paieront les frais.

La guerre économique est déclarée

Les guerres seront toujours mortelles et cruelles, mais pour Donald Trump, qui était un homme d'affaire avant d'être président des États-Unis, il est préférable qu'elles reviennent le moins cher possible. Il convient donc de tuer par des pressions économiques plutôt que par des armes. Sachant que les États-Unis ne commerçaient déjà plus avec la plupart des pays qu'ils attaquent, le coût financier de ces guerres (au sens réel du terme) « économiques » est en effet supporté par des pays tiers plutôt que par le Pentagone.

Ainsi, les États-Unis viennent de décider d'assiéger économiquement le Venezuela [3], Cuba [4] et le Nicaragua [5]. Ces actes sont présentés par les communicants comme des « sanctions », sans que l'on sache de quel droit Washington les prend, pour masquer de vraies guerres pour tuer.



Les États-Unis viennent de décider d'assiéger économiquement le Venezuela, Cuba et le Nicaragua. Ces actes sont présentés par les communicants comme des « sanctions », sans que l'on sache de quel droit Washington les prend, pour masquer de vraies guerres pour tuer

Ils sont déployés en référence explicite à la « Doctrine Monroe » (1823) selon laquelle aucune puissance étrangère au continent américain ne peut y intervenir en échange de quoi Washington n'interviendra pas en Europe occidentale. Seule la Chine, qui s'est sentie visée, a relevé que les Amériques ne sont pas la propriété privée des États-Unis. Au demeurant chacun sait que cette doctrine a rapidement évolué pour justifier l'impérialisme yankee au Sud du continent (le « Corolaire Roosevelt »).

Aujourd'hui les sanctions US concernent au moins une vingtaine de pays : la Biélorussie, la Birmanie, le Burundi, la Corée du Nord, Cuba, la Fédération de Russie, l'Iraq, le Liban, la Libye, le Nicaragua, la République arabe syrienne, la République bolivarienne du Venezuela, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République islamique d'Iran, la Serbie, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, l'Ukraine, le Yémen et le Zimbabwe. C'est une carte fort précise des conflits conduits par le Pentagone, assisté du département US du Trésor.

Ces cibles ne sont jamais en Europe occidentale (comme le spécifiait la « Doctrine Monroe »), mais uniquement au Moyen-Orient, en Europe orientale, dans le bassin des Caraïbes et en Afrique. Toutes ces régions avaient été listées dès 1991 par le président George Bush père dans sa Stratégie de sécurité nationale comme destinées à s'intégrer au « Nouvel ordre mondial » [6]. Considérant qu'elles n'avaient pas pu ou voulu le faire, elles furent sanctionnées en 2001 par le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld et par son conseiller pour la transformation de la force armée, l'amiral Arthur Cebrowski, et vouées au chaos [7].

L'expression « guerre économique » a été galvaudée durant des décennies pour désigner une compétition exacerbée. Il ne s'agit pas du tout de cela aujourd'hui, mais d'une vraie guerre pour tuer.

Les réactions des cibles et celles inappropriée des Alliés

Les Syriens, qui viennent de gagner une guerre militaire de huit ans contre les mercenaires jihadistes de l'Otan, sont désarçonnés par cette guerre économique qui impose un strict rationnement de l'électricité, du gaz et du pétrole, et provoque la fermeture des usines qui venaient juste de rouvrir. Tout au plus peuvent-ils se féliciter que l'Empire ne leur ait pas infligé ces deux formes de guerre en même temps.

Les Vénézuéliens découvrent avec horreur ce que guerre économique veut dire et réalisent qu'avec l'aventurier Juan Guiado autant qu'avec le président Nicolas Maduro, ils devront se battre pour conserver un État (c'est-à-dire un Léviathan capable de les protéger [8]).

Les stratégies des États-cibles sont elles-mêmes bouleversées. Par exemple, ne parvenant plus à importer de médicaments pour ses hôpitaux, le Venezuela a conclu un accord avec la Syrie qui était, avant la guerre de 2011, un très important producteur et exportateur en la matière. Des usines, qui avaient été détruites par la Turquie et les jihadistes, ont été reconstruites à Alep. Mais, alors qu'elles viennent de rouvrir, elles doivent à nouveau fermer, faute d'électricité pour fonctionner.

La multiplication des théâtres de guerre —et donc des prétendues « sanctions »— commence à poser de graves problèmes aux alliés des États-Unis, dont l'Union européenne. Celle-ci a très mal pris les menaces de saisies portées sur ses sociétés qui ont investi à Cuba et, se souvenant des actions entreprises pour lui fermer le marché iranien, a réagi en menaçant à son tour de saisir le tribunal arbitral de l'OMC. Pourtant, comme nous allons le voir, cette révolte de l'Union européenne est vouée à l'échec car elle a été anticipée, il y a 25 ans, par Washington.

L'Union européenne prise au piège

Anticipant la réaction actuelle de l'Union européenne, inquiète de ne pouvoir commercer avec qui bon lui semble, l'administration Bush père avait élaboré la « Doctrine Wolfowitz » : s'assurer que jamais les Européens de l'Ouest et du Centre n'aient de défense indépendante, mais uniquement autonome [9]. C'est pourquoi Washington castra l'Union européenne à sa naissance en imposant une clause dans le Traité de Maastricht : la suzeraineté de l'Otan —je parle ici de l'Union européenne, pas du Marché commun—.

Que l'on se souvienne du soutien sans faille de l'Union européenne à toutes les aventures du Pentagone qui ont suivi en Bosnie Herzégovine, au Kosovo, en Afghanistan, en Iraq, en Libye, en Syrie, au Yémen. Dans tous les cas sans exception, elle s'est alignée derrière son suzerain, l'Otan.

Cette vassalité est d'ailleurs l'unique raison pour laquelle on a dissout l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et pour laquelle le président Trump a renoncé à dissoudre l'organisation militaire permanente de l'Alliance atlantique : sans Otan, l'Union européenne prendrait son indépendance car c'est à elle seule —et non aux États-Unis— que les traités font référence. Certes, les traités stipulent que tout cela doit se faire en conformité avec la Charte des Nations unies.

- Mais, par exemple, le 26 mars 2019, les États-Unis ont remis en cause les résolutions qu'ils avaient approuvées sur la souveraineté du Golan.

suite à la page(16)

César Chávez, leader syndical, défenseur des ouvriers agricoles (31 mars 1927 - 23 avril 1993)

Par Frantz Latour

Il y a 26 ans décédait César Chavez après avoir été un défenseur intraitable des droits civils, des latinos, des ouvrier agricoles, une figure spirituelle, un serviteur communautaire, un entrepreneur social, un croisé pour le changement social non-violent, et un défenseur de l'environnement et du consommateur.

César Chávez est né le 31 mars 1927, à Yuma, dans l'Etat d'Arizona. Il commença à travailler à l'âge de dix ans, après que son père eut perdu sa ferme lors de la grande dépression. Il dut aller se chercher du travail comme ouvrier agricole en Californie. Sa famille travaillait très dur dans les fermes, mais gagnait très peu d'argent. Tout le monde dans la famille devait travailler, même les enfants. Parfois les hommes en charge des ouvriers agricoles trichaient et leur volaient de l'argent.

À partir de 1952, il milite dans une grande Organisation des services communautaires, avant d'adhérer en 1962 à l'Association nationale des agriculteurs pour finalement créer le Syndicat des travailleurs agricoles (*Union of Field Workers*). C'est en 1968 que Chavez attire l'attention lorsque à deux reprises, au cours des années soixante et soixante-dix, il appelle au boycottage des raisins de Californie à la fois pour obtenir des contrats de travail pour les ouvriers et pour s'opposer à l'utilisation de pesticides, connues pour être cancérigènes. De nombreux enfants qui aidaient leurs parents dans les champs en avaient été victimes.

En 1966, à la tête de la *Union of Field Workers* (UFW) Chávez mène une grève qui fut marquée par une marche de 500 kilomètres entre Delano et Sacramento. Les travailleurs agricoles en lutte arrachèrent à la Schenly Corporation, l'une des deux plus grandes firmes agricoles californiennes, le droit d'association. En 1968, César Chávez observa vingt-sept jours de grève de la faim «pour dénoncer la souffrance et la douleur des travailleurs agricoles».

En mai 1972, l'Assemblée législative de l'Arizona adopta un projet de loi qui limitait les négociations collectives et interdisait les boycotts et les grèves au moment de la récolte. Après que le gouverneur Jack Williams eut signé le projet de loi, Chavez commença un jeûne qui dura 24 jours. Ses partisans découragèrent le jeûne, arguant : «César, *no se puede, no se puede*» (César, on ne peut pas, on ne peut pas). Chavez aurait répondu: «*Sí, sí, se puede*» Oui, oui, on peut. Et il eut gain de cause. Avant sa mort, César Chavez a eu la satisfaction de voir se créer une radio de l'UFW en langue espagnole et de remettre, pour la première fois, des chèques de retraite aux adhérents du syndicat qu'il avait fondé.



César Chávez, leader syndical, défenseur des ouvriers agricoles

En 1988, défendant la cause des ouvriers agricoles, il entama sa troisième et plus longue grève de la faim, qui dura trente-six jours pour renforcer les protestations antérieures contre l'usage des pesticides. Elle fut couronnée de succès. Chávez fut le plus populaire et le plus respecté des dirigeants ouvriers, symbole de la lutte des Chicanos, pionnier d'un syndicalisme qui a permis de reconnaître les droits des ouvriers agricoles et d'améliorer considérablement leurs conditions de vie et de travail.

Champion de la cause travailleurs agricoles *chicanos* et des migrants clandestins mexicains ou centraméricains, Chávez avait contribué, par une lutte de tous les instants, à légaliser la situation de quelque 30.000 d'entre eux. Très proche des idées de Martin Luther King, dont il conservait une photo sur son bureau à côté du portrait d'Emiliano Zapata, le révolutionnaire mexicain qui se battit au cri de «Terre et liberté», César Chavez a été l'un des dirigeants syndicaux les plus importants qu'aient jamais connus les Etats-Unis

La signification et l'impact de la vie de César transcende toute cause ou lutte. Il était un dirigeant unique et humble, en plus d'être un grand humaniste et communicateur qui a influencé et inspiré des millions d'Américains à rechercher la justice sociale et les droits civils pour les pauvres et les laissés-pour-compte de notre société. César a forgé une coalition nationale diverse et extraordinaire d'étudiants, de consommateurs de classe moyenne, de syndicalistes, de groupes religieux et de minorités.

Chávez est mort, dans son sommeil, à l'âge de 66 ans. Sa devise «*Sí, se puede*!» incarne un inestimable héritage laissé comme un guide de lutte aux travailleurs *chicanos* et à tous les travailleurs du monde agricole. Même, son slogan aura été repris par le candidat Barrack Obama et aura contribué à la victoire de ce dernier aux élections présidentielles américaines de 2008.

Notre mémoire se souviendra longtemps de César Chávez. Repose en paix, toi frère des ouvriers agricoles, pour avoir mérité de la cause des travailleurs, des victimes du capitalisme prédateur, sans pitié pour ceux et celles dont il vit de leur sueur et de leur courage.

23 avril 2019

La mémoire au service des luttes : Aimé Césaire

Par Alain Saint-Victor et FUIQP

Il y a 11 ans, le 17 avril 2008, Aimé Césaire (de son nom complet Aimé Fernand David Césaire) nous a quittés.

Né à Basse-Pointe (Martinique) le 26 juin 1913 d'une famille de sept enfants, il fait partie de la petite bourgeoisie noire ayant accès à l'éducation. Son grand-père paternel, Fernand Césaire, a été professeur de lettres au lycée de Saint-Pierre (la plus ancienne commune de la Martinique) et fut le premier enseignant noir de l'île. Sa grand-mère était une femme éduquée, fait exceptionnel pour sa génération; elle initia très tôt ses petits-enfants à la lecture et à l'écriture.

En septembre 1931, boursier du gouvernement français, il arrive à Paris où il s'inscrit au Lycée Louis-le-Grand en classe d'hypokhâgne (classe préparatoire littéraire aux grandes écoles). Il y fait la connaissance de Léopold Sédar Senghor avec qui il restera ami jusqu'à la mort de ce dernier.

À Paris, Césaire rencontre des étudiants noirs de différentes origines et fréquente le salon littéraire de Paulette Nardal (femme de lettres martiniquaise et inspiratrice du mouvement la Négritude). Il y fait également la connaissance du poète Claude Mckay, l'un des principaux protagonistes du mouvement *Harlem Renaissance* (mouvement afro-américain visant à renouveler la culture noire aux États-Unis).

En septembre 1933, Césaire cofonde avec notamment le guyanais Léon-Gontran Damas le journal *L'étudiant noir.* Damas définit le journal comme un "journal corporatif et de combat (qui) avait pour objectif la fin de la tribalisation, du système clanique en vigueur au quartier latin. On cessait d'être étudiant martiniquais, guadeloupéen, guyanais, africain et malgache, pour n'être qu'un seul et même étudiant noir." C'est dans les pages de ce journal qu'apparaîtra pour la première fois le terme *négritude.* Ce concept, créé par Césaire, vise, d'une part, à combattre le projet français d'assimilation culturelle, et, d'autre part, à promouvoir la culture africaine, dévalorisée et infériorisée par l'idéologie colonialiste.

Pour mieux comprendre la pertinence de ce concept, il faut le replacer dans le contexte historique dans lequel il a été créé. C'est l'époque de la dernière exposition coloniale qui eut lieu à Paris en 1933. Des Africains, des Canaques, presque nus, sont exposés à la vue du public parisien, l'objectif consistant à prouver leur « sauvagerie » et leur « barbarie ».

Avec la Négritude, il s'agit d'affirmer, écrit Césaire, "la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture." Mais au-delà de cette reconnaissance se dessine un projet humaniste clairement assumé. Césaire écrit: "Je suis de la race de ceux qu'on opprime."

En 1935, il devient membre des Jeunesses communistes. Au cours de la même année, il rencontre le linguiste Petar Guberina qui l'invite chez lui en Dalmatie (Croatie). Césaire y découvre l'île Martiniska. Ce nom qui rappelle celui de sa Martinique natale produit en lui un choc si important qu'il lui inspirera l'écriture de ce long poème en prose: *Cahier d'un retour au pays natal,* que plusieurs considèrent comme son œuvre principale.

En 1937, il épouse l'écrivaine martiniquaise Suzanne Roussi avec qui il fondera en 1941 la revue *Tropiques*. En 1939, le couple retourne en Martinique et enseigne au Lycée Schoelcher. Frantz Fanon figure parmi les élèves de Césaire.

En mai 1944, accompagné de son épouse, il se rend en Haïti, dans le cadre du Congrès international de philosophie, tenu à Port-au-Prince du 24 au 30 septembre 1944. Il y prononce une série de conférences mettant l'accent sur l'importance centrale de la Révolution haïtienne dans l'histoire de l'humanité. Son texte « Poésie et connaissance » est publié dans les *Cahiers d'Haïti* et dans *Tropiques* dans un numéro presqu'entièrement consacré à Haïti.

Poète et combattant anticolonialiste, Césaire a éveillé à la conscience politique de nombreux militants. Analyste des processus de domination, il a le premier mis en exergue le processus d'intériorisation d'un sentiment d'infériorité par le dominé comme condition de reproduction de la domination. La



violence esclavagiste et coloniale n'est pas le fait du hasard mais une condition de l'instauration de la domination. Il faut en effet une violence totale pour que s'instaure ce rapport.

Césaire meurt le 17 avril 2008, à l'âge de 94 ans. Son héritage intellectuel est considérable : son œuvre est profondément ancrée dans la lutte pour l'émancipation des peuples opprimés.

Le livre "discours sur le colonialisme" devrait être lu par tous les dominés de la planète.

En voici un extrait qui est d'une actualité brûlante: « Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente. Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte.

Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde. (...) La colonisation travaille à déciviliser le colonisateur, à l'abrutir au sens propre du mot, à le dégrader, à le réveiller aux instincts enfouis, à la convoitise, à la violence, à la haine raciale, au relativisme moral [...] Au bout de tous ces traités violés, de tous ces mensonges propagés, de toutes ces expéditions punitives tolérées, de tous ces prisonniers ficelés et "interrogés", de tous ces patriotes torturés, au bout de cet orgueil racial encouragé, de cette jactance étalée, il y a le poison instillé dans les veines de l'Europe, et le progrès, lent, mais sûr, de l'ensauvagement du continent. (...).

Oui, il vaudrait la peine d'étudier, cliniquement, dans le détail, les démarches d'Hitler et de l'hitlérisme et de révéler au très distingué, très humaniste, très chrétien bourgeois du XXe siècle qu'il porte en lui un Hitler qui s'ignore, qu'Hitler l'habite, qu'Hitler est son démon, que s'il vitupère, c'est par manque de logique, et qu'au fond, ce qu'il ne pardonne pas à Hitler, ce n'est pas le crime en soi, le crime contre l'homme, ce n'est pas l'humiliation de l'homme en soi, c'est le crime contre l'homme blanc, et d'avoir appliqué à l'Europe des procédés colonialistes dont ne relevaient jusqu'ici que les Arabes d'Algérie, les coolies de l'Inde et les nègres d'Afrique. »

Repose en paix frère et camarade.

Texte : Alain Saint-Victor et FUIQP

L'incendie de Notre-Dame de Paris

Par Alexandre Lantier

Lundi 15 avril dernier dernier, des millions de gens à travers le monde étaient sous le choc face à l'incendie d'un monument historique presque millénaire. Mardi, alors que les décombres éparpillés à travers la cathédrale fumaient encore, il était clair que la catastrophe était due à une défaillance monumentale de la sécurité sur le chantier de restauration de l'édifice. La responsabilité incombe au gouvernement d'Emmanuel Macron et, dans l'analyse finale, au système capitaliste.

Un désastre évitable a dévasté le monument le plus visité d'Europe, connu dans le monde grâce au roman Notre-Dame de Paris publié par Victor Hugo en 1831 et à ses versions cinématographiques. Les flammes ont détruit le toit et renversé la flèche, dont la chute a brisé la voute de la cathédrale, répandant du plomb fondu et des cendres à travers le bâtiment. Des vitraux sont cassés, le grand orgue est endommagé, et l'intérieur de la cathédrale est une carcasse noircie.

La protection contre l'incendie lors de rénovations est coûteuse et exige une large main d'œuvre. La chaleur produite par les chalumeaux ou les outils électriques, propagée à travers des éléments métalliques du bâtiment, peut embraser le bois ou la poussière loin de l'emplacement des travaux. Lors des rénovations de bâtiments anciens, dit Gerry Tierney de la société Perkins & Will à San Francisco, «Il faut des gardes contre l'incendie 24h sur 24 dès qu'il y a une source de chaleur, car dès qu'un incendie se déclare, il faut essayer d'y arriver dès que possible.»

Sur les incendies lors de rénovations, Edward Lewis de l'University of South Florida a dit: «Dans mon expérience, cela commence avec des erreurs humaines liées à des niveaux d'encadrement insuffisants et un mépris pour les procédures de sécurité contre l'incendie. … Sur beaucoup de chantiers, il n'y a pas assez de personnel de sécurité comparé au nombre d'ouvriers.»

Les informations laissent entendre que c'est ce qui s'est passé à Notre Dame. Après une première alerte à l'incendie lundi à 18h20, le personnel de la cathédrale a rapidement inspecté la «forêt» de poutres sous le toit, qui dataient du 13e au 19e siècles. Ils n'ont rien trouvé. La seconde alerte s'est produite à 18h45. Quelques minutes plus tard, tout ce bois ancien, très sec et combustible, était en flammes.

L'État n'a pas apporté les financements nécessaires à la rénovation de Notre Dame. En 2017, pour trouver 100 millions d'euros, le personnel de la cathédrale a dû faire appel au mécénat international; l'État, propriétaire de la cathédrale, proposait 2 millions par an. L'image de Notre Dame en flammes est un rappel inoubliable du fait que cette désinvolture des pouvoirs publics produit des désastres.

Cet incendie est une manifestation choquante des processus destructifs déchaînés par le capitalisme dans tous les pays. Depuis la dissolution stalinienne de l'Union soviétique en 1991 et surtout depuis le krach de 2008, l'austérité et une militarisation fébrile et coûteuse dominent l'Europe. Macron dépense des centaines de milliards d'euros sur les sauvetages de banques, les forces armées, et l'élimination de l'Impôt sur la fortune (ISF).

Et donc, on rogne les dépenses sur tous les projets vraiment vitaux. En temps «normal», ceci produit l'immisération des travailleurs, la casse sociale, et l'appauvrissement des institutions culturelles. Mais parfois, les politiques égoïstes et parasitaires de l'aristocratie financière résultent en la destruction de grands monuments de la culture humaine.

Pendant l'invasion illégale de l'Irak en 2003, les forces d'occupation américaines ont encouragé et observé le pillage du Musée national irakien. Ceci a causé la perte de 50.000 objets qui reflétaient 5.000 ans d'histoire de Mésopotamie. Donald Rumsfeld, le chef du Pentagone à l'époque, a commenté: «Les hommes libres sont libres de commettre des erreurs et des crimes.»

Dans l'analyse finale l'incendie de Notre Dame a la même nature que ces actes de pillage sanglant, tels que la destruction de la ville de Palmyre par les mandataires islamistes de l'OTAN en Syrie. L'incendie le produit de politiques menées par la même élite dirigeante, avec les mêmes buts.

Pour Macron, le «président des riches» haï par les travailleurs, la tâche primordiale est d'enrichir l'aristocratie financière. En éliminant l'ISF, il a permis au milliardaire Bernard Arnault d'augmenter son patrimoine de 22 milliards d'euros en la seule année 2018.

Dans le manifeste *«Pour un art révolutionnaire indépendant», rédigé en 1938, Léon Trotsky et le poète André Breton ont écrit: «On peut prétendre sans exagération que jamais la civilisation humaine n'a été menacée de tant de dangers qu'aujourd'hui. Les vandales, à l'aide de leurs moyens barbares, c'est-à-dire fort précaires, détruisirent la civilisation antique dans un coin limité de l'Europe. Actuellement, c'est toute la civilisation mondiale, dans l'unité de son destin historique, qui chancelle sous la menace de forces réactionnaires armées de toute la technique moderne.»*



Cet incendie est une manifestation choquante des processus destructifs déchaînés par le capitalisme dans tous les pays

Ces lignes sont confirmées de manière dévastatrice par le destin de la cathédrale de Paris. Notre Dame a survécu, sur les huit siècles depuis le début de sa construction en 1163, à la Révolution française, la Commune de Paris en 1871, la Première Guerre mondiale et l'Occupation nazie. Elle n'a pas pu sortir indemne, par contre, du 21e siècle et du régime d'Emmanuel Macron.

Aujourd'hui le diktat de l'aristocratie financière rencontre une opposition politique montante de la classe ouvrière internationale. Des grèves d'enseignants et de musiciens symphoniques américains, des grèves sauvages dans les maquiladoras mexicaines, et des grèves dans les plantations et les services publics du sous continent indien se déroulent alors que les «gilets jaunes» français et les travailleurs algériens se mobilisent contre Macron et ses alliés dans la dictature militaire algérienne.

Hier, deux des plus riches milliardaires de France, Bernard Arnault et François Pinault, ont annoncé des dons de 200 et de 100 millions respectivement à la reconstruction de Notre Dame. Ces dons, qui sont une fraction infime de leurs patrimoines, visent à endiguer la montée de la colère ouvrière contre leurs fortunes exorbitantes. Mais elles ne font que souligner l'anarchie destructrice produite par la domination de la vie officielle par les milliardaires. Ces sommes, qui auraient dû être disponibles pour rénover la cathédrale avant l'incendie, ne suffiront pas à présent à la reconstruire.

De vastes leçons politiques ressortent de l'incendie de Notre Dame. Le musée du Louvre, à quelques centaines de mètres de la cathédrale, est ressorti de la nationalisation des collections royales pendant la Révolution en 1793, lors de l'expropriation de l'aristocratie féodale et l'exécution de Louis XVI. Le Louvre, insistaient les révolutionnaires français, devait être «un sanctuaire où les peuples s'élèveront par la connaissance de la beauté.»

La perspective pour le mouvement émergent de la classe ouvrière internationale contre l'aristocratie financière du 21e siècle est un renouveau des traditions révolutionnaires et une lutte pour exproprier l'oligarchie et mettre fin à son diktat sur la vie sociale et politique.

Wsws 17 avril 2019

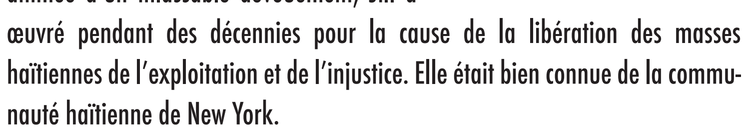
AVIS DE DÉCÈS

Jill Martin Ives

11 juillet 1935 - 22 avril 2019

Nous annonçons avec infiniment de peine le décès d'une camarade de longue date, Jill Martin Ives, survenu dans l'après-midi du lundi 22 avril 2019 à l'âge de 83 ans.

Militante exemplaire, internationaliste, animée d'un inlassable dévouement, Jill a œuvré pendant des décennies pour la cause de la libération des masses haïtiennes de l'exploitation et de l'injustice. Elle était bien connue de la communauté haïtienne de New York.



Jill était un pilier au journal Haïti Progrès, où elle a mené des activités de sensibilisation et de collecte de fonds, entre autres ; elle a animé des émissions de télévision et de radio, et a fondé The Friends of Haïti, justement dans un esprit de solidarité agissante avec un pays qu'elle a beaucoup aimé.

Mère de cinq fils, dont l'un Kim est journaliste à Haïti Liberté, Jill a passé ses dernières années à la Kittay House dans le Bronx, où elle a rendu l'âme paisiblement pendant qu'elle était assise sur une chaise.

Haïti Liberté publiera la semaine prochaine, une nécrologie plus complète à la hauteur de cette combattante révolutionnaire bien-aimée qui nous a quittés dans la tristesse.

La dépouille de Jill sera exposée le samedi 4 mai 2019 à partir de 10h suivi de ses funérailles à la Maison Funéraire Guarino, située au 9222 Flatlands Avenue, Brooklyn, NY 11236.

Que son âme repose en paix !

Lettre au Gouverneur de New-York Andrew Cuomo à propos de Jalil Muntaqim

Nous sous-signés exprimons notre soutien sans réserve à la demande de mise en liberté conditionnelle de Jalil Muntaqim (Anthony Bottom). Nous demandons également au gouverneur de New York, Andrew Cuomo, de commuer la peine en fonction de la partie déjà purgée. Jalil a été arrêté en 1971 à l'âge de 19 ans. Il était membre du parti des Panthère noires. Quarante huit années se sont écoulées et il est le dernier prisonnier ayant appartenu aux Panthères Noires à être incarcéré dans une des prisons de l'état de New York. Il est temps que ce père, grand-père et arrière grand-père rentre chez lui.

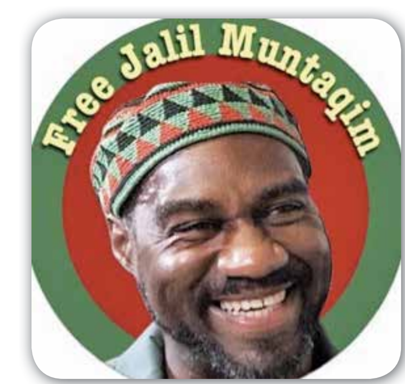
Au fil des dizaines d'années passées en prison années, Jalil n'a jamais cessé de faire preuve de son engagement à entretenir les relations familiales, à poursuivre des études, à se mettre au service de la communauté que ce soit dans ou hors de la prison. Il a exercé les fonctions d'enseignant et servi de guide et de modèle à des centaines de prisonniers. Il est l'exemple même de la capacité à réfléchir, à changer et à évoluer en dépit des nombreuses difficultés liées au milieu carcéral.

Jalil doit passer sa douzième audience de libération conditionnelle en septembre prochain. Un de ses coaccusés, Albert 'Nuh' Washington, est mort en prison en 2000. L'autre coaccusé, Herman Bell, a été libéré en avril 2018 après être resté près de quarante cinq années de prison. Il n'y a aucune justification au fait que Jalil soit maintenu plus longtemps en détention. Il doit être libéré à l'occasion de sa prochaine audience de libération conditionnelle. Il aura alors soixante huit ans.

Nous croyons aux principes de justice réparatrice. Nous comprenons la gravité des crimes pour lesquels Jalil a été condamné, cependant une peine plancher 25 ans de prison ne devrait pas signifier condamnation à mort. Quarante huit années constitue une peine suffisamment longue. Après tant d'années, Jalil Muntaqim doit rejoindre sa famille, les siens.

SIGNATAIRES DE LA LETTRE AU GOUVERNEUR DE NEW-YORK CUOMO À PROPOS DE JALIL MUNTAQIM

Signataires de la lettre au gouverneur de New-York Cuomo à propos de Jalil Muntaqim



Angela Davis, UC Santa Cruz emeritus
Mumia Abu-Jamal, imprisoned author
Cornel West, Harvard University Divinity School
Danny Glover – Actor and activist
Daniel Gluckstein, Co-Convener, International Workers Committee
Nambiath Vasudevan, Co-Convener, International Workers Committee
Roxanne Dunbar-Ortiz, Native American historian, writer and feminist
Michelle Alexander, former Law Professor at Stanford U and Ohio State U. now Visiting Professor at Union Theological Seminary
Elena Cohen, President, National Lawyers Guild
Walter Riley, attorney
Mark Lamont Hill, Professor, writer, activist
Robin D.G. Kelley, UCLA
Boots Riley, musician filmmaker
"Davey D" Cook, journalist
Barbara Ransby, UIC
Jared Ball, Morgan State University
Rosa Clemente scholar activist and 2008 Green Party Vice-Presidential candidate
Joy James, Williams College
Ward Churchill, author and activist
Natsu Taylor Saito, attorney and law professor
Keith Hunter, MD
Imani Perry, Princeton
Taina Asili, musician/performer and activist
Downtown Boys, musicians
Tom Morello, Rage Against the Machine
Ralph Poynter, Lynne Stewart Organization
Betty Davis, New Abolitionist Movement
Mya Shone
Ralph Shoneman
Malav Kanuga, Common Notions Books, Philadelphia, PA
Micki Dickoff, Filmmaker
John Potash, author and activist
Timothy Stinson, Socialist Organizer
Evan Fales, Professor Emeritus, Univ. of Iowa
Amanda McCaw, History Teacher, Parkway NW HS for Peace and Social Justice, Philadelphia, PA
James C. McIntosh, M.D, CEMOTAP
Julie Varughese, organizer, US
Mechthild Nagel, PhD, Cortland, NY
Victor Wallis, professor, Berklee College of Music
Colin "Papa Bear" Neiburger, Peace Day Asheville
Mary Ratcliff, editor, San Francisco Bay View National Black Newspaper
Carol E Gay, President, NJ State Industrial Union Council
Lucien Baskin, Campaign to Bring Mumia Home
Nydia Leaf, 46 West 95 Street #3B, New York, NY 10025
Rachel H. Girshick, self employed designer, Hampton, Ct 06247
Julian Kunnie, Professor of Religious Studies & Classics, University of Arizona
Thomas Dublin, Professor Emeritus, SUNY Binghamton
Howard Winant, Distinguished Professor, UC Santa Barbara
Norman Conti, Ph.D., Professor of Sociology, Duquesne University of the Holy Spirit
Michael Carano, Tallmadge, Ohio City Council at-Large; Teamsters Local 348, retired
Jean Halley; Professor of Sociology, Graduate Center and the College of Staten Island of the City University of New York (CUNY)
Noah De Lissovoy, Professor, University of Texas at Austin
Kara Lynch, Artist and Associate Prof. of Video and Critical Studies, Hampshire College
Mike Gimbel, retired Executive Board member, Local 375, AFSCME
Chris Kaihatsu, ckaihatsu@gmail.com, RedMarx
Mike Farrell
Mr. Thomas W. Cleary, Tampa FL
Pam Africa, Chairperson, International Concerned Family and Friends of Mumia Abu-Jamal
MOVE Organization
Razakhan Wali, Nation Time Judicial Research, Inc.
Barbara Ransby, UIC
Jared Ball, Morgan State University
Rosa Clemente scholar activist and 2008 Green Party Vice-Presidential candidate
Joy James, Williams College
Ward Churchill, author and activist
Natsu Taylor Saito, attorney and law professor
Keith Hunter, MD
Imani Perry, Princeton
Taina Asili, musician and activist
Downtown Boys, musicians
Tom Morello, Rage Against the Machine
Barbara Weinstein, NYU
Heather Ann Thompson, University of Michigan
Linda Gordon, NYU
Joan W. Scott, Professor Emerita, School of Social Science, Institute for Advanced Study, Princeton NJ
Steven Hahn - Professor of History - New York University
Temma Kaplan, Emerita, Rutgers U.
Peter Kuznick, American University
Greg Grandin, NYU
Akinyele Umoja, Georgia State University
Dan Berger, University of Washington
Komozi Woodard, Sara Lawrence
Faviana Rodriguez, artist
Patrisse Cullors, activist
Jeanne Theoharis, Brooklyn College
Elizabeth Hinton, Harvard
Keeanga-Yamahtta Taylor, Princeton
Julilly Kohler-Hausmann, Cornell University
James Kilgore, University of Illinois (Urbana-Champaign)
Makailee Connors
Malkia Cyril, Center for Media Justice
Nia Imara, astrophysicist, Harvard
Dorsey Nunn – Legal Services for Prisoners with Children
Walidah Imarisha – educator and writer
Berthony Dupont Haiti Liberté Newspaper

International Signers
Mireille Fanon-Mendes-France, President, Frantz Fanon, Foundation, activist
Charlotte O'Neal, Public educator, revolutionary artist, activist, TANZANIA
Michael Schiffman, Linguistics Professor, University of Heidelberg, GERMANY
Samuel Légitimus, President of the James Baldwin Collective in Paris, FRANCE
Christina M. Schiavoni, food sovereignty researcher/author on Venezuela, International Institute of Social Studies, THE HAGUE, NETHERLANDS
Wittawat Prayookwong, activist, BANGKOK, THAILAND
Charlotte O'Neal, Public educator, revolutionary artist, activist, TANZANIA
Michael Schiffman, Linguistics Professor, University of Heidelberg, GERMANY
Samuel Légitimus, President of the James Baldwin Collective in Paris, FRANCE
Michael Allen - London, U.K.
Heinz Leitner, retired official of the Federal Ministry of Labour in Austria, as well as former representative of this organization in the Austrian Board of Paroles, Vienna, AUSTRIA
Stephen Aberle, Vancouver, BC CANADA
Cari Mitchell, political activist, GREAT BRITAIN
Zawadi Sagna, Educator, FRANCE
Cecile GUILLOUX, teacher, FRANCE
Tony Greenstein, Executive, Brighton & Hove Trades Union Council, GREAT BRITAIN
Thomas C Brown, Professor Emeritus, Simon Fraser University, Vancouver, CANADA
Ms Susan Stout, Unifor retiree, Airline Division, Peace and justice activist, involved with Mumia campaign since 1999, Vancouver, CANADA
Ken Collier, PhD (Econ), Mission, British Columbia, CANADA
H.-W. Schuster, President of the Workers' Commission SPD-Düsseldorf, ver.di shop steward

LE 1ER MAI
RASSEMBLEMENT AU TRUMP BUILDING
40 WALL STREET, MANHATTAN

NO WALLS IN THE WORKERS STRUGGLE!

2 p.m.

May 1st is International Workers Day. It is a day when around the world, workers regardless of where they live, what their job is, or what language they speak, celebrate their unity as a global working class.

Noon:
Workers Solidarity Action at TYS Laundromat (215 W 116 St, Harlem)
2 pm: Rally and March on Wall Street (Trump Building, 40 Wall Street)

On International Workers Day, come support the ongoing workers struggle at TYS Laundromat! After years of wage theft and unsafe working conditions these laundromat workers are fighting back. Demonstrate solidarity at 12 noon 215 East 116th Street and then come as a contingent to Wall Street at 2pm.

To coordinate with the Laundry Workers Center Action, the Wall Street Rally will start at 2pm with a MARCH at 5 pm.

Endorsed by:
Peoples Power Assemblies NYC, International Action Center, Acción Revolución Estados Unidos y Canada, Alberta Lovera Bolivarian Circle, Associacion do Trancalenos USA, BAYAN, A Call to Action of Puerto Rico, Committee to Liberate Jorge Glas, CSFR NYC, Free Mumia Abu Jamal Coalition-NYC, Frente Independentista Boricua, Frente Hispano, FUIE-Frente Unido de Inmigrantes Ecuatorianos, Guyanese American Workers United, Haiti Liberte', International Migrants Alliance, International Support Haiti Network, Jericho Amnesty Movement-NYC, Jersey City Peace Movement, Laundry Workers Center, Lynne Stewart Organization, Ministry in Solidarity with the Peoples-Holyrood Church, New Abolitionist Movement, No War on Venezuela, NYC Shut It Down, OWS Special Projects Affinity Group, Peoples MTA, ProLibertad, Puerto Rican Independence Front/Frente Independencia Boricua, Punks for Progress, Pakistan USA Freedom Forum, UNAC-United National Antiwar Coalition NYC, Workers World Party

Suite de la page (4)

la Chambres Basse Garry Bodeau, plus bas que la bassesse dispose des moyens pécuniaires adéquats pour monnayer ses répugnants flagorneurs. N'observe-t-on pas avec quelle verve un certain James Jacques s'affublant du titre pompeux de « Militant Politique » se vautre dans la boue immonde d'une ignominieuse flatterie pour encenser celui qui n'a droit qu'au mépris de ses mandants de Delmas ?

Quand on que sait la question de Citoyen haïtien avait été déjà traitée par le père fondateur de la patrie, le Général Empereur Jean Jacques Dessalines le Grand. La nation entière doit avoir honte de faire l'amer constat du niveau de déchéance auquel nous sommes parvenus. Nos sœurs et frères qui hier caressaient le noble rêve patriotique de voir une Haïti prospère, sont parvenus à la déduction qu'ils doivent attendre pendant longtemps encore

Flatter les bas instincts de cet individu en l'appelant honorable c'est tout simplement jeter des pétales à ce pourceau bipède dénommé Gary Bodeau. Son bilan si prospère en corruption l'habilite automatiquement à être classé un parangon de la honte pour notre génération. Encore un peu, ce Gary Bodeau aurait décroché la palme de la honte du siècle. Le fait qu'un individu passe par la porte des intrigues pour faire son entrée dans la politique ne signifie-t-il pas qu'il s'est prostitué en plus d'être un voleur de grand chemin ?

Ce Gary Bodeau aura-t-il le courage une fois terminé son mandat de se tenir devant un miroir pour questionner ses réalisations en tant que parlementaire autre que le fait avéré d'avoir permis à 118 dépitiés d'ingurgiter pour 152 millions de gourdes d'eau rien qu'en l'espace de 3 mois ? Parallèlement les riverains de Delmas se sont vus contraints d'acheter un sceau d'eau pour 25 gourdes. Espérons aussi que Gary, désormais Beau d'eau, aura le courage de se regarder dans un miroir et se demander si chaque invité à ce diner virtuel organisé à Cornillon peut à lui seul bouffer pour 23.500 gourdes en un seul repas.

Nous faisons grâce aux lecteurs en leur épargnant l'absurde de milliers d'autres cas avérés de corruption révoltante ainsi que ces multitudes de maux incurables et malheurs qu'a fait subir ce Gary Beau d'Eau et complices à notre chère Haïti. Mais le jour où la justice renaitra des cendres de la corruption, l'histoire aura à juger et à condamner ne serait-ce que leur mémoire et ce sans appel. En 2019, des fléaux qui frappent notre parlement, Bodeau en est l'un des pires. Et, parmi les dilapidateurs notoires des deniers publics, ce Gary Bodeau est classé parmi les premiers.

Il convient toutefois de rappeler que ce même Gary Beau d'eau, cruel dans l'âme, avait, dans le passé, contribué à lapider le Père Gérard Jean Juste. C'était en août 2005. Non satisfait d'avoir lynché le prélat en plein jour, ce Gary Beau d'eau s'est aujourd'hui converti en dilapidateur attitré des deniers publics et d'une façon particulière de ceux de la Chambre des députés. Entre lapidateur et dilapidateur, ce Gary beau d'eau est passé maitre dans l'art de servir de sous-fifre de ces élites nauséeuses dont il sert les intérêts.

On le sait proche de Jovenel l'inculpé. Qui se ressemble s'assemble, n'est-ce pas ?

Suite de la page (12) L'Union européenne est contrainte de participer aux guerres US

Ils ont changé d'avis sans préavis, provoquant de fait l'écroulement du Droit international [10].

- Autre exemple : les États-Unis ont cette semaine pris position en Libye pour le général Khalifa Haftar —auquel le président Trump a téléphoné pour l'assurer de son soutien a révélé la Maison-Blanche, le 19 avril— contre le Gouvernement créé par l'Onu [11], et l'on voit un à un les membres de l'Union européenne lui emboîter le pas.

Il est impossible, de part ses traités constitutifs, que l'UE s'affranchisse de l'Otan, donc des États-Unis et s'affirme comme une puissance à part entière. Les protestations devant les pseudos-sanctions décidées hier contre l'Iran et aujourd'hui contre Cuba sont vouées d'avance à l'échec.

Contrairement à une idée reçue, l'Otan n'est pas gouvernée par le Conseil de l'Atlantique Nord, c'est-à-dire les États membres de l'Alliance atlantique : lorsque, en 2011, le Conseil, qui avait approuvé une action visant à protéger la population libyenne des crimes supposés de Mouamar Kadhafi, se déclara opposé à un « changement de régime », l'Otan donna l'assaut sans le consulter.

Les membres de l'Union européenne, qui ne formaient qu'un seul bloc avec les États-Unis durant la Guerre froide, découvrent avec stupéfaction qu'ils n'ont pas du tout la même culture que leur allié d'outre-Atlantique. Durant cette parenthèse, ils avaient oublié aussi bien leur propre culture européenne que l'« exceptionnalisme » états-unien et croyaient à tort qu'ils étaient tous d'accord entre eux.

Qu'ils le veuillent ou non, ils se trouvent aujourd'hui coresponsables des guerres de Washington, y compris par exemple de la famine au Yémen, consécutive aux opérations militaires de la Coalition saoudienne et aux sanctions US. Ils doivent choisir maintenant entre endosser ces crimes et y participer, ou se retirer des Traités européens.

La globalisation est terminée

Le commerce international commence à se réduire. Il ne s'agit pas d'une crise passagère, mais d'un phénomène de fond. Le processus de globalisation qui a caractérisé le monde de la dissolution de l'URSS aux élections US de mi-mandat de 2018 est terminé. Il est désormais impossible d'exporter librement partout dans le monde.

Seule la Chine dispose encore de cette capacité, mais le département d'État US est en train d'élaborer des moyens pour lui fermer le marché latino-américain.

Dans ces conditions, les débats sur les avantages respectifs du libre-échange et du protectionnisme n'ont plus de raison d'être, puisque nous ne sommes plus en paix et qu'il n'y a plus le choix.

Identiquement, la construction de l'Union européenne, qui a été imaginée à une époque où le monde était divisé entre deux blocs irréconciliables, est devenue totalement inadaptée. S'ils ne veulent pas être embarqués par les États-Unis dans des conflits qui ne sont pas les leurs, ses membres doivent s'affranchir des Traités européens et du commandement intégré de l'Otan.

Ainsi, il est totalement hors sujet d'aborder les élections européennes en opposant progressistes et nationalistes [12], ce n'est plus du tout le sujet. Les progressistes affirment leur volonté de bâtir un monde régi par le Droit international que leur parrain, les États-Unis, veut éradiquer, tandis que certains nationalistes, comme la Pologne d'Andrzej Duda, se préparent à servir les États-Unis contre leurs partenaires de l'Union européenne.

Seuls certains Britanniques ont pressenti le basculement actuel. Ils ont tenté de sortir de l'Union, sans parvenir à convaincre leurs parlementaires. « Gouverner, c'est prévoir » dit-on, mais la plupart des membres de l'Union européenne n'ont rien vu venir.

Notes

[1] Report On The Investigation Into Russian Interference In The 2016 Presidential Election, Special Counsel Robert S. Mueller, III, March 2019.

[2] Dès son accession à la Maison-Blanche, le président Trump avait transformé le Conseil national de sécurité pour enlever leur siège permanent à la CIA et au Pentagone "Presidential Memorandum : Organization of the National Security Council and the Homeland Security Council", by Donald Trump, Voltaire Network, 28 January 2017. « Donald Trump dissout l'organisation de l'impérialisme états-unien », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 30 janvier 2017.

[3] "US Treasury Sanctions Central Bank of Venezuela and its Director", Voltaire Network, 17 April 2019.

[4] Cuban Liberty and Democratic Solidarity (Libertad) Act of 1996 dont les pires dispositions deviendront incessamment appicables.

[5] "US Treasury Targets Finances of Nicaraguan President Daniel Ortega's Regime", Voltaire Network, 17 April 2019.

[6] National Security Strategy of the United States 1991, George H. Bush, The White house, 1991.

[7] « La stratégie du chaos dirigé », par Manlio Dinucci, Traduction Marie-Ange Patrizio, Il Manifesto (Italie) , Réseau Voltaire, 16 avril 2019.

[8] Réagissant à la guerre civile anglaise, le philosophe Thomas Hobbes théorisa, dans son ouvrage Léviathan, la nécessité de supporter un État, même autoritaire et abusif, plutôt que de ne pas en avoir et d'être plongé dans le chaos.

[9] « US Strategy Plan Calls For Insuring No Rivals Develop », Patrick E. Tyler, and « Excerpts from Pentagon's Plan : "Prevent the Re-Emergence of a New Rival" », New York Times, March 8, 1992. « Keeping the US First, Pentagon Would preclude a Rival Superpower », Barton Gellman, The Washington Post, March 11, 1992.

[10] « L'Onu cassée par l'« exceptionnalisme » états-unien », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 2 avril 2019.

[11] « Washington et Moscou unis contre l'Onu en Libye », Réseau Voltaire, 20 avril 2019.

[12] « Pour une Renaissance européenne », par Emmanuel Macron, Réseau Voltaire, 4 mars 2019.

Réseau Voltaire | Damas (Syrie) | 20 avril 2019

Suite de la page (12) Déclaration du gouvernement cubain !

Venezuela, une république sœur, est un droit de Cuba en tant qu'État souverain et aussi un devoir qui s'inscrit dans les traditions et les principes imprescriptibles de politique extérieure de sa Révolution.

Aucune menace de représailles, aucun ultimatum, aucun chantage de la part de l'administration étasunienne n'écartera la nation cubaine de sa conduite internationaliste, malgré les dommages humains et économiques dévastateurs que le blocus génocidaire inflige à notre peuple.

Faut-il rappeler que les Etats-Unis ont recouru par le passé à des menaces et à un ultimatum mafieux quand Cuba, parce qu'internationaliste, appuyait les mouvements de libération en Afrique tandis qu'ils soutenaient, eux, le régime ignominieux de l'apartheid ? Cuba devait renoncer à ses engagements solidaires avec les peuples africains en échange de promesses de pardon, comme si la Révolution avait quelque chose à se faire pardonner de la part de l'impérialisme !

Cuba a rejeté à cette époque ce chantage, tout comme elle le rejette aujourd'hui : par le plus grand mépris !

Le général d'armée Raúl Castro a rappelé le 10 avril dernier : « *Nous avons prouvé en soixante ans, face aux agressions et aux menaces, que nous étions absolument décidés à résister aux pires circonstances et à les surmonter. Aurait-il beau posséder un pouvoir immense, l'impérialisme n'est pas capable de briser la dignité d'un peuple uni, fier de son histoire et orgueilleux de la liberté qu'il a conquise à force de tant de sacrifices.* »

Le Gouvernement révolutionnaire de Cuba appelle tous les membres de la communauté internationale et tous les citoyens étasuniens à stopper l'escalade irrationnelle et la politique d'hostilité et d'agression de l'administration Trump. Année après année, d'une manière quasi unanime, les États membres des Nations Unies réclament à juste titre la cessation de cette guerre économique. Les peuples et les gouvernements de notre région doivent faire prévaloir, au bénéfice de tous, les principes contenus dans la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme Zone de paix.

Miguel Díaz-Canel Bermúdez, président des Conseils d'État et des ministres, a affirmé le 13 avril dernier : « *Cuba continue de faire confiance à ses propres forces et à sa propre dignité, mais aussi à la force et à la dignité d'autres nations souveraines et indépendantes. Et elle continue aussi de croire au peuple étasunien, à la patrie de Lincoln qui rougit de honte de voir un petit groupe agir en marge de la loi universelle au nom de toute la nation étasunienne.* »

Cuba rejette une fois de plus les mensonges et les menaces, et réitère que sa souveraineté, son indépendance et son engagement envers la cause des peuples latino-américains et caribéens ne sont pas négociables.

À deux jours du cinquante-huitième anniversaire de la victoire de Playa Girón, site historique de la géographie nationale où les forces mercenaires de l'impérialisme ont mordu la poussière, la Révolution cubaine réitère qu'elle est fermement résolue à faire face à l'escalade agressive des Etats-Unis et à la contrer.

La Havane, le 17 avril 2019

Les Etats-Unis appellent tous les pays à refuser les avions russes à destination du Venezuela !

Les États-Unis prennent en exemple le gouvernement de Malte, qui a refusé son espace aérien aux avions cargo russes en provenance de Syrie et à destination du Venezuela, et appellent tous les pays à faire de même afin de stopper, selon eux, l'aide du Kremlin au gouvernement vénézuélien.

La porte-parole du département d'État des États-Unis, Morgan Ortagus, a appelé tous les pays à suivre l'exemple de Malte qui a récemment refusé le passage de deux avions russes à destination du Venezuela par son espace aérien pour livrer de l'aide humanitaire. « Nous applaudissons le gouvernement de Malte d'avoir refusé de permettre aux avions russes d'utiliser son espace aérien pour approvisionner l'ancien régime brutal au Venezuela. Nous demandons à tous les pays de suivre l'exemple de Malte pour mettre fin au soutien du Kremlin au dictateur Maduro », a-t-elle écrit sur Twitter.



La porte-parole du département d'État des États-Unis, Morgan Ortagus

Auparavant, la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, avait souligné lors d'un point de presse que Moscou prendrait en compte ce refus lors des prochains contacts avec Malte. *« Malgré le fait que la prise de telles décisions relève du droit souverain de chaque État, la décision des autorités de Malte se démarque de la pratique généralement acceptée et porte en elle une connotation hostile. Nous pouvons le dire. Elle sera certainement prise en considération par la Russie dans le cadre des relations bilatérales avec La Valette. »*

La Russie avait demandé à Malte l'autorisation pour un aller-retour de deux avions cargo en provenance de la Syrie à destination du Venezuela, entre le 16 et le 19 avril. Mais le gouvernement de Malte l'a refusée sans donner d'explication.

Sputniknews 19 avril 2019

Les musiciens de l'Orchestre symphonique de Chicago sont en grève !



Après 11 mois de discussions salariales infructueuses, les musiciens de l'Orchestre symphonique de Chicago (OSC) sont entrés, depuis le lundi 11 mars 2019 dernier en grève, et sont maintenant à leur sixième semaine défendant leur niveau de vie et leur rémunération de retraite sous-financée.

Le directeur musical de l'Orchestre Riccardo Mutti, a apporté tout son soutien à ces ouvriers de la musique qui comptent rester sur la ligne de piquetage jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé avec leur employeur, l'aristocratie financière à la tête du conseil d'administration de l'Orchestre qui dispose en son actif de près de 300 millions de dollars, selon un rapport annuel de 2018. Signalons que ce conseil d'administration est présidé par Helen Zell, femme du milliardaire de l'immobilier Sam Zell.

Lancement du Parti ouvrier révolutionnaire socialiste en Afrique du Sud !



Les Délégués au cours du congrès de lancement du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. Photo: Rafael Stedile

Par ZOE PC & RAFAEL STEDILE

Plus d'un millier de personnes se sont réunies à Johannesbourg pour assister au Congrès de fondation du Parti qui vise à construire le socialisme en Afrique du Sud. Une nouvelle formation politique issue du syndicat des métallurgistes et qui entend s'engager « sur la route longue et sinueuse de la lutte de classe ».

« Egalité, travail et terre », c'est le slogan du nouveau parti politique radical en Afrique du Sud qui cherche à révolutionner la politique sud-africaine et à participer aux élections en mai prochain. Le Parti ouvrier révolutionnaire socialiste (SRWP en anglais) a tenu son congrès de lancement du 4 au 6 avril à Johannesbourg, en présence de plus d'un millier de militants et de cadres du parti venus de diverses provinces de tout le pays, ainsi que d'hôtes internationaux de pays comme la Zambie, l'Argentine, le Brésil, la Suède, le Maroc et le Népal.

Le Congrès était dédié à « Fieldmore » Mapeto Baldwin Langa, un membre de la NUMSA (l'Union nationale des métallurgistes), décédé en août 2018. Fieldmore a été toute sa vie un communiste et un internationaliste, il n'avait que 17 ans lorsqu'il a rejoint uMkhonto weSizwe, la branche armée du Congrès national africain pendant la lutte contre l'apartheid. Fieldmore a été forcé à l'exil et, à son retour en Afrique du Sud en 1994, il est devenu un activiste et un intellectuel clé de la NUMSA et a joué un rôle central dans le programme de formation politique du syndicat.

Le parti a déclaré dans sa dédicace : *« Avec l'esprit révolutionnaire de Fieldmore Mapeto, qui est vivant en nous tous, nous nous engageons aujourd'hui sur la route longue et sinueuse de la lutte de classe et nous lançons le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. Nous déclarons ouvertement au monde entier que nous, socialistes, sommes engagés dans la construction d'une classe ouvrière révolutionnaire. Une classe consciente de ses propres intérêts. Une classe qui renversera les parasites capitalistes. Une classe ouvrière qui prendra le pouvoir pour le projet de construction du socialisme, dans lequel aucun être humain ne sera exploité par un autre. »*

Au cours des trois jours de congrès, les délégués ont entendu différents membres du Comité de travail intérimaire du Parti, notamment le président du SRWP, Irvin Jim. Dans son allocution, Jim a évoqué le chemin qui les a amenés là où ils sont aujourd'hui et pourquoi la création de ce parti en Afrique du Sud est si fondamentale.

Il a été rappelé aux délégués qu'en 2012, l'Union nationale des métallurgistes d'Afrique du Sud (NUMSA), provoquée par les atrocités du massacre de Marikana, a commencé à tracer une nouvelle voie dans la politique sud-africaine. La NUMSA a quitté l'alliance dirigée par le Congrès national africain (ANC) et a entamé un processus visant à créer une fédération syndicale indépendante ainsi qu'un Parti ouvrier.

En 2017, La Fédération sud-africaine des syndicats (SAFTU en anglais) a été lancée officiellement avec plus de 700 000 membres et, en avril 2018, elle a mené une des plus grandes grèves nationales de l'histoire récente de l'Afrique du Sud, revendiquant une législation juste sur le travail et une augmentation du salaire minimum national.

En 2018, l'objectif de créer un parti ouvrier était également atteint. Le parti a été officiellement enregistré auprès de la Commission électorale d'Afrique du Sud en septembre et, les 14 et 15 décembre 2018, la première réunion nationale du SRWP nouvellement constitué a eu lieu à Johannesbourg.

Le deuxième jour, les délégués se sont répartis en plusieurs commissions pour travailler sur les différentes questions du programme politique (éducation, santé, logement, travail, etc.) ainsi que sur les divers documents fondateurs du parti.

Le SRWP sortira de ce Congrès de lancement avec un programme politique, une constitution, un manifeste, débattus et définis par sa base, ainsi que des autorités élues. Ils projettent de participer aux prochaines élections et sont certains que la classe ouvrière sud-africaine est prête pour un parti promettant de renverser le système capitaliste actuel qui a fait souffrir tant de Sud-Africains.

Le président de la NUMSA Andrew Chirwa s'est adressé au Congrès et a déclaré : *« Ce n'est pas un parti pour les réformes. C'est un parti pour les communistes. Nous sommes sérieux sur la Révolution. Nous sommes un parti pour le SOCIALISME, et rien d'autre. »*

People Dispatch 6 avril 2019
Traduit de l'anglais par Diane Gilliard
Investig'Action
18 Avril 2019

Maxine Waters mène une délégation en Haïti

Par Kim Ives

La députée Maxine Waters (D-CA) accompagnée de l'acteur Danny Glover, de l'activiste et animatrice de radio Margaret Prescod, et de l'avocat Brian Concannon, fera partie d'une délégation qui se rendra en Haïti au cours d'une visite d'une journée le mercredi 24 avril 2019. La délégation rencontrera des représentants de l'ambassade des États-Unis et du gouvernement haïtien, ainsi qu'une visite du campus de l'Université de la Fondation Aristide (UNIFA) à Tabarre.

« *La visite examinera la récente répression en Haïti et le manque de réaction des États-Unis* », a déclaré Concannon.


Maxine Waters

La délégation de Waters fait suite à une lettre adressée au secrétaire d'État Mike Pompeo par 104 députées américains le 20 mars 2019, dans laquelle il a été exhorté « à soutenir une enquête approfondie et indépendante sur les allégations de corruption ayant déclenché la crise actuelle [en]. Haïti] et les violations des droits de l'homme, y compris les exécutions extrajudiciaires, qui auraient eu lieu ».

La représentante Maxine Waters est la nouvelle présidente du comité des services financiers de la Chambre. Danny Glover a récemment joué dans le film « *Killing Winston Jones* ». Margaret Prescod anime l'émission «Sojourner Truth» sur les réseaux de radio de Pacifica. Brian Concannon, Jr. est le directeur exécutif sortant de l'Institut pour la justice et la démocratie en Haïti (IJDH).

Nous espérons que cette délégation puisse rencontrer également les organisations populaires conséquentes pour avoir une idée vraiment réelle sur la conjoncture politique du pays.

Au revoir !

Devant moi cette main qui défait les orages
Qui défrise et qui fait fleurir les plantes grimpantes
Avec sûreté est-ce la tienne est-ce un signal
Quand le silence pèse encore sur les mares au fond des puits tout au fond du matin.

Jamais décontenancée jamais surprise est-ce ta main
Qui jure sur chaque feuille la paume au soleil

Le prenant à témoin est-ce ta main qui jure
De recevoir la moindre ondée et d'en accepter le déluge
Sans l'ombre d'un éclair passé
Est-ce ta main ce souvenir foudroyant au soleil.

Prends garde la place du trésor est perdue
Les oiseaux de nuit sans mouvement dans leur parure
Ne fixent rien que l'insomnie aux nerfs assassins
Dénouée est-ce ta main qui est ainsi indifférente
Au crépuscule qui laisse tout échapper.

Toutes les rivières trouvent des charmes à leur enfance
Toutes les rivières reviennent du bain

Les voitures affolées parent de leurs roues le sein des places
Est-ce ta main qui fait la roue
Sur les places qui ne tournent plus
Ta main dédaigneuse de l'eau des caresses
Ta main dédaigneuse de ma confiance de mon insouciance
Ta main qui ne saura jamais me détourner de toi.

Paul Eluard

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi et sur les conclusions conforme du Ministère Publique accueille l'action en divorce intentée par le sieur Wilbert Auguste pour être régulière en la forme, en se déclarant compétent, maintient le défaut accordé à l'audience du vingt-cinq (25) janvier deux mille dix neuf contre la dame née Tasimène Dor pour défaut de comparaître et quand au fond d'une part rejette les motifs d'abandon du toit conjugal et d'incompatibilité de caractère soulevé par le requérant pour défaut de fondement légal et d'autre part admet et prononcé la dissolution des liens matrimoniaux existants entre le sieur Wilbert Auguste et de la dame Tasimène Dor pour injures graves et publiques ; Ordonne qu'un extrait du dispositif dudit jugement soit, à la diligence du requérant ; Transcrire sur les registres à ce destinés à l'Officier de l'Etat Civil de la Section Nord de Port-au-Prince après que toutes les formalités légales auront été remplies. Compense les dépens en raison de la qualité des parties. Commet enfin l'huissier du siège Vilneret Gabriel pour la signification de ce présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Widner Theano, Juge en audiences et civile en ses attributions de divorce, ce vendredi vingt-deux (22) février deux mille dix-neuf, en présence de Me Michèle Christophe, faisant office de Ministère Public, avec l'assistance du sieur Joseph Jean Josué, notre Greffier.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près le Tribunal Civil d'y tenir la main forte à tous commandant et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier.

Pour expédition conforme collationnée

Joseph Jean Josué, Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclaré fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Marie Yvelene Eliacin, d'avec son époux Evens Bien-Aimé pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal Gabriel de ce siège pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Marlène Bernard Delva, Juge en audiences civile, ordinaire et publique du jeudi quinze juin deux mille dix-sept, en présence de Me Roger Simplice, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du Greffier Monsieur Mozart Tassy.

Il est ordonné etc.

En foi de quoi etc.

Me Ronique Lormeus, Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclaré fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce des époux Dupner Clément, la femme né Alexandra Jean pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Jean Joseph Donald Cadet pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Guy Augustin, Juge en audiences civile, ordinaire et publique le mercredi trois avril deux mille dix-neuf, en présence de Me Paul Wesley, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Junior Sauvens Thélémaque, Greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près le Tribunal Civil d'y tenir la main forte à tous commandant et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdit.

Pour expédition conforme collationnée : Le Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclaré fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Edmond Etienne, d'avec son épouse née Bertha Almonord, pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Nord de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal Gabriel, de ce siège pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Jean Osner Petit-Papa, Juge en audiences civile ordinaire et publique, séance tenante, du jeudi vingt-huit février juin deux mille dix-neuf, en présence de Me Jean Rolex Merove, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Monsieur Mozart Tassy, Greffier du siège.

Il est ordonné ...

En foi de quoi ...

Me Serge Bordenave, Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclaré fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Nelson Edouard, d'avec son épouse née Robsonne François pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Nord de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal Gabriel, de ce siège pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Jean Osner Petit-Papa, Juge en audiences civile ordinaire et publique, séance tenante, du jeudi vingt-huit février deux mille dix-neuf, en présence de Me Jean Rolex Merove, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Monsieur Mozart Tassy, Greffier du siège.

Il est ordonné ...

En foi de quoi ...

Me Ilvet Augustin, Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclaré fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Manie Jean Baptiste, d'avec son époux Roudy Sincère pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Vilneret Gabriel de ce siège pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Annie Fignolé, Juge en audiences civile, ordinaire et publique du jeudi cinq juillet deux mille dix-huit, en présence de Me Yvenne Tibeau, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Monsieur Mozart Tassy, Greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près le Tribunal Civil d'y tenir la main forte à tous commandant et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdit.

Ainsi signé : Me Antoine Fignolé et Mozart Tassy.

Pour expédition conforme collationnée : Le Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclaré fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame née Marie Carmel Daniel, d'avec son épouse Ricken Staniclasse pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de Pétion-Ville, de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Annie Fignolé, Juge en audiences civile, ordinaire et publique de jeudi 14 mars 2019, en présence de Me Rolex Merove, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Monsieur Mozart Tassy, Greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près le Tribunal Civil d'y tenir la main forte à tous commandant et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdit.

Ainsi signé : Me Antoine Fignolé et Mozart Tassy.

Afin que nul n'en prétexte aucune cause d'ignorance.

Civilités.

Yvon PYRAM, Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclaré fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Clodurie Jean née Islande Daut, d'avec son époux pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal Gabriel, de ce siège pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Jean Osner Petit-Papa, Juge en audiences civile ordinaire et publique, séance tenante, du jeudi vingt-et-un juin deux mille dix-huit, en présence de Me Jean Rolex Merove, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Monsieur Mozart Tassy, Greffier du siège.

Il est ordonné ...

En foi de quoi ...

Me Irlande Pierre, Avocate

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclaré fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Samuel Destiné née Anne Jérôme, d'avec son époux pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal Gabriel, de ce siège pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Jean Osner Petit-Papa, Juge en audiences civile ordinaire et publique, séance tenante, du jeudi vingt-huit février deux mille dix-neuf, en présence de Me Jean Rolex Merove, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Monsieur Mozart Tassy, Greffier du siège.

Il est ordonné ...

En foi de quoi ...

Me Irlande Pierre, Avocate

Suite de la page (8)

pays et de Port-au-Prince en particulier.

Les bidonvilles de Cité de Dieu, Tokyo, Wharf de Jérémie et naturellement La Saline sont devenus des cimetières à ciel ouvert tant les habitants de ces quartiers populaires vivent l'enfer au quotidien. Tout le monde a en mémoire le massacre jusqu'ici inexpliqué et suspect de La Saline. Le pays attend toujours une réponse de la justice sur ce curieux massacre que le Secteur Démocratique et Populaire qualifie de : massacre d'Etat. Enfin, la démonstration de force des bandits armés à laquelle on a assisté le mardi 16 avril 2019 non loin du Parlement au moment où le Premier ministre a.i faisait la déposition de ses pièces, est-ce le passage à une autre étape dans l'insécurité à Port-au-Prince et dans le quartier du Bicentenaire en particulier ? Des interrogations auxquelles le Premier ministre nommé devrait bientôt apporter des réponses s'il veut gagner la confiance de ses concitoyens. Mais certains observateurs ont de sérieux doute sur les moyens dont dispose le Premier ministre a.i même en termes de stratégie pour faire cesser l'insécurité dans le pays. Bien que pour devenir chef de gouvernement définitif, il ne va pas lésiner sur les annonces et promesses mirobolantes afin de séduire les Sénateurs et les députés pour qu'il obtienne la clé de la Villa d'Accueil en tant que locataire de plein droit.

En tout cas, suite à sa déclaration et son propos qualifiant de « guérilla » la guerre que mènent les gangs face à la police nationale dont il est le Président du Conseil Supérieur, le Président de la République Jovenel Moïse qui observait un silence pesant, voire gênant depuis quelques mois devant les agissements invraisemblables des gangs qui opèrent à visage découvert au su et au vu des autorités politiques et policières, a dû monter en première. Selon ce qu'il a annoncé sur Twitter, Jovenel Moïse dit avoir instruit les différents responsables de sécurité du pays de mettre hors d'état de nuire ces bandes armées qui terrorisent la population et menacent la paix et la sécurité publique. Sans dire quelles mesures la puissance publique compte utiliser afin de venir à bout de ces bandits armés qui menacent à juste titre le fondement même de la société : l'ordre et la sécurité publique. Le futur Premier ministre, qu'il se nomme Jean-Michel Lapin ou Pierre, Paul, Jacques, aura du pain sur la planche. Car, les gangs, constatant la faillite de l'Etat, ont tout bonnement décidé de transformer le pays en un repaire pour les bandits armés.

C.C

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

ATTORNEY

Lung Cancer? And Age 60+? You And Your Family May Be Entitled To Significant Cash Award. Call 866- 951-9073 for Information. No Risk. No Money Out Of Pocket.

AUTO DONATION

Donate your car to Wheels For Wishes, benefiting Make-A-Wish. We offer free towing and your donation is 100% tax deductible. Call (917) 336-1254

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

EDUCATION/CAREER TRAINING

AIRLINE CAREERS Start Here - Get trained as FAA certified Aviation Technician. Financial aid for qualified students. Job placement assistance. Call AIM for free information 866296-7094.

FINANCIAL

70 years old, kids are grown. Still need your life insurance? Or is a big LIFE SETTLEMENT CASH PAYOUT smarter? Call Benefit Advance. 1-844-348-5810

HEALTH

VIAGRA & CIALIS! 60 pills for $99. 100 pills for $150 FREE shipping. Money back guaranteed! Call Today: 800-404-0244

HEALTH

Try "SOUL," the anti-oxidant power supplement made from seeds! Banish pain, reclaim youth, inject energy. Packets: $4 each. Box of 30: $78. Two boxes: $143. Call (203) 666-8650 or visit www.myrainlife.com/rejuvenation.

HELP WANTED

Jetco Shipping needs DRIVERS to pick up barrels and other items for shipment to Haiti. Good pay! Flexible hours! Call Victorin, 347.998.7112.

HELP WANTED

Driver Tractor Trailer & Owner Operators Wanted, for Container Work, 3 Years Pier Experience Required, CDL Class A Licence, Clean Record, Twic Cart Required. Good Pay, Steady Work, Please Call Gabriel or Mark (973) 690-5363 or Inquire Within 187-189 Foundry St. Newark, NJ 07105

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HELP WANTED

JOB OPPORTUNITY $18.50 P/H NYC $15 P/H LI $14.50 P/H UPSTATE NY If you currently care for your relatives or friends who have Medicaid or Medicare, you may be eligible to start working for them as a personal assistant. No Certificates needed. (347)462-2610 (347)565-6200

HOME IMPROVEMENT

AFFORDABLE NEW SIDING! Beautify your home! Save on monthly energy bills with beautiful NEW SIDING from 1800 Remodel! Up to 18 months no interest. Restrictions apply 855-773-1675

HOME IMPROVEMENT

BATHROOM RENOVATIONS. EASY, ONE DAY updates! We specialize in safe bathing. Grab bars, no slip flooring & seated showers. Call for a free in-home consultation: 888-6579488.

MEDICAL SUPPLIES

Attention Viagra users: Generic 100 mg blue pills or Generic 20 mg yellow pills. Get 45 plus 5 free $99+ S/H. Guaranteed, no prescription necessary. Call 877-845-8068.

MISCELLANEOUS

A PLACE FOR MOM has helped over a million families find senior living. Our trusted, local advisors help find solutions to your unique needs at no cost to you. Call: 1-800-404-8852

MISCELLANEOUS

DIRECTV & AT&T. 155 Channels & 1000s of Shows/Movies On Demand (w/SELECT Package.) AT&T Internet 99 Percent Reliability. Unlimited Texts to 120 Countries w/AT&T Wireless. Call 4 FREE Quote- 1-888-534-6918

MISCELLANEOUS

DISH TV $59.99 For 190 Channels + $14.95 High Speed Internet. Free Installation, Smart HD DVR Included, Free Voice Remote. Some restrictions apply. 1-800-943-0838

MISCELLANEOUS

Earthlink High Speed Internet. As Low As $14.95/month (for the first 3 months.) Reliable High Speed Fiber Optic Technology. Stream Videos, Music and More! Call Earthlink Today 1-855-970-1623

REAL ESTATE FOR SALE

Sebastian, Florida (East Coast) : Beach Cove is an Age Restricted Community where friends are easily made. Sebastian is an "Old Florida" fishing village with a quaint atmosphere yet excellent medical facilities, shopping and restaurants. Direct flights from Newark to Vero Beach. New manufactured homes from $114,900. 772-581-0080; www.beach-cove.com

SERVICES

COMPUTER ISSUES? FREE DIAGNOSIS by GEEKS ON SITE! Virus Removal, Data Recovery! 24/7 EMERGENCY SERVICE, In-home repair/On-line solutions . $20 OFF ANY SERVICE!
844-892-3990

Pleins Feux Sur: Wagner Franck (P-au-P, 1950- P-au-P 1993?)

Par Ed Rainer Sainvill

« Un guitariste avant-gardiste »

Ce véritable surdoué de la guitare a pris son envol dans la ruée des multiples cordes pincées et voluptueuses qui a caractérisé le début des *sixties*. C'est sur les traces de son père de pionnier qu'il a marché, le guitariste ''Pè Cayou'' Franck du ***kadans ranpa*** qui lui a inculqué ses premières notions de guitare; ainsi que ses frères Mario, Ricardo ''Tiplum'', Ralph…, et que Wagner s'est propulsé sur la scène musicale en guitariste primeur. D'abord, W.F commence à taper les tympans de par son flair et son jeu futuriste. Sur les entrefaites, c'est avec « Les Frères Cayou », un petit groupe de famille, assemblé par papa lui-même dans le but de lancer ses rejetons dans le bain du show-business, qu'il a débuté. Entre temps, la génération ***yéyé*** commence à faire boule de neige avec: « Les Copains », « Les Mordus » etc. et Wagner s'est aussi mis de la partie avec « Les Mystérieux ».

C'est pourtant le carnaval qui va le révéler au public. Lorsqu'un adolescent devient l'attraction des 3 jours gras sur le char du groupe « Yoyo » du Bel-Air; pétant le feu de par ses solos déroutants, tout en émulant son idole Toto Duval qui faisait la pluie et le beau temps sur la flotte carnavalesque du ***kadans ranpa*** de Wébert Sicot. A cette étape, il est mis à l'index de par son sens perfectionniste. Tout en se désaltérant à tous les dérivés guitaristiques puisés des sources et sauces exotiques: ***jazz, classique, bossa-nova, blues*** etc. qui l'imposent en guitariste avant-gardiste avec une facture illuminée, pour propulser une sonorité multidirectionnelle. A la phase subséquente, il entre par la grande porte, en faisant irruption au sein du « Super Jazz des Jeunes » à la place de Frédéric Carpentier.



Devenant à ce carrefour, le sujet de tant de conversations dans une ambiance musicale s'apparentant à un terrain d'exploration qui permet tous les détours. Avec de jeunes aspirants affamés, vachement modernes, diffusant autant d'accords, d'harmonies et de tonalité: Fritz Joassaint, Michel Laraque, Michel Corvington, Albert Chancy etc; sont de toutes les prédictions. Et parmi eux, Alix ''Tit'' Pascal, les frères Dernst et Denis Emile, les frères Ricardo ''Tiplum'' et Wagner Franck. (Pendant qu'un jeune adolescent du nom de Dadou Pasquet , installé à N.Y est encore inconnu).Cependant, pour les plus avisés, trois d'entre eux sont au dessus du lot: Dernst, Tit et Wagner. On est à la deuxième moitié des *sixties*, et, Wagner fort de son jeu complexe et moderniste a fini par jeter le pavé dans la mare ; en se distançant de ses pairs. Tout en continuant à mettre son ouvrage à l'heure.

Que n'a-t-on pas appris de cette anecdote, lorsque ''Tiplum'' en compagnie de Arsène Appolon, s'est fait surclasser par Dernst durant un '*Jam*'' de guitares. Vexé, Ricky court à grandes enjambées chercher son frère Wagner qui s'est emmené pour venger petit frère. Une histoire qui a fait un grand tollé dans la ville. Sans répit, en autodidacte consommé, il étonne et conquiert. Puis, il finit par rallier la mouvance ***mini-jazz*** en intégrant le groupe « Les Loups Noirs » dont il devient le guitariste inspiré, jouant avec désinvolture et un toucher contrasté. Avec pour compétiteur son frère cadet ''Tiplum'' qui faisait merveille au groupe rival « Les Ambassadeurs ». Bien que son influence sur Ricardo fut très marquante. En revanche, dans un style plus exhibitionniste et versatile, artiste flamboyant et, faisant partie d'un orchestre mieux structuré; ''Plum'' lui volera la vedette et la renommée.

Pour finir par le rejoindre après sa brouille avec « Les Ambassadeurs », en constituant un tandem d'or au sein des « Loups Noirs », prenant les Antilles d'assaut avec leurs cordes épinglées et leurs doigts intelligents et inventifs qui ont fait couler bien d'encre. Subséquemment à cette épisode, les « Loups Noirs » comme d'autres groupes de l'époque n'a pas su se renouveler face à la nouvelle vague. Et Wagner s'est retrouvé à N.Y après les tournées incessantes de par le monde, où il a continué à peaufiner son art, tout en frôlant le déclin au gré d'un mental ébranlé. Mais, faisait quand même de petits boulots pour arrondir les angles avec le « Tropical » de Ti Jacques. Eventuellement, il est tombé malade, perdant de plus en plus du poids. Une situation qui devint inquiétante pour sa famille qui a dû le convaincre d'aller se ressourcer au bercail pour se remettre de la tuberculose. Pourtant là bas, sa condition s'est empirée jusqu'à ce que la mort vienne l'enlever à l'affection de ses parents et de ses fans.

